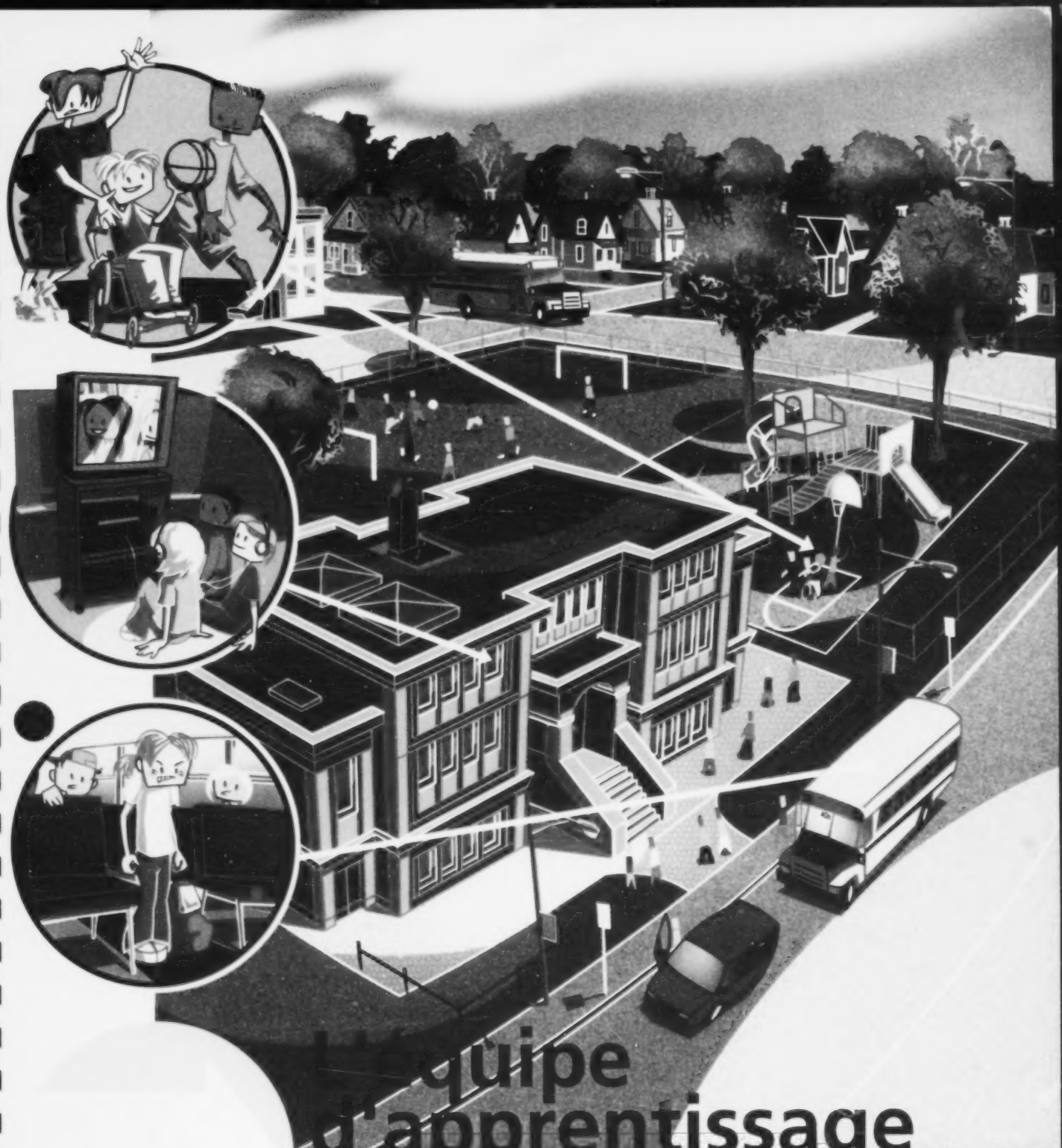

Équipe d'apprentissage

Guide destiné aux parents d'enfants ayant des besoins spéciaux

Alberta Learning

L'équipe d'apprentissage

Guide destiné aux parents d'enfants ayant des besoins spéciaux

Direction de l'éducation française

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA LEARNING)

Alberta. Alberta Learning. Direction de l'éducation française.
L'équipe d'apprentissage : Guide destiné aux parents d'enfants ayant des besoins spéciaux.

Version anglaise: The learning team: a handbook for parents of children with special needs.
ISBN 0-7785-2636-4

1. Education spéciale -- Alberta. 2. Enfants handicapés -- Education -- Alberta. 3. Parents d'enfants handicapés -- Alberta. I. Titre.

LC4034.2.A3. A333 2004 371.9

Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec :

Direction de l'éducation française
Alberta Learning
Édifice 44 Capital Boulevard
10044 – 108e Rue
Edmonton (Alberta) T5J 5E6
Tél. : (780) 427-2940 à Edmonton ou
Sans frais en Alberta en composant le 310-0000
Téléc. : (780) 422-1947
Courriel : DEF@edc.gov.ab.ca

Ce document est destiné aux personnes suivantes :

Élèves	
Enseignants	✓
Personnel administratif	✓
Conseillers	✓
Parents	
Grand public	

Copyright © 2004, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Learning, Alberta Learning, Édifice 44 Capital Boulevard, 10044 – 108e Rue, Edmonton (Alberta), T5K 0L2. Tous droits réservés. En vente par l'entremise du Learning Resources Centre, 12360 – 142e Rue, Edmonton (Alberta), T5L 4X9, téléphone : (780) 427-2767, télécopieur : (780) 422-9750.

Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce document, ou certains extraits, à des fins éducatives et sans but lucratif. La permission de traduire le matériel appartenant à une tierce partie devra être obtenue directement du détenteur des droits d'auteur de cette tierce partie.

105-05304/

Table des matières

Introduction 1

Chapitre 1 : Qui sont les enfants ayant des besoins spéciaux? 3

Chapitre 2 : La formation de l'équipe d'apprentissage 7

Chapitre 3 : Répondre aux besoins d'apprentissage divers des enfants 21

Chapitre 4 : L'épanouissement social et émotionnel 41

Chapitre 5 : La planification des transitions 51

Chapitre 6 : Les sources de financement 59

Chapitre 7 : Mesurer le succès 63

Chapitre 8 : La résolution des différends 67

Le mot de la fin 77

Bibliographie 81

© Alberta Learning, Canada, 2004

Introduction

Tous les parents sont des membres importants de l'équipe d'apprentissage de leur enfant. En tant que parents, nul ne connaît votre enfant aussi bien que vous. Vous connaissez ses points forts, ses aptitudes, son développement et les difficultés qu'il éprouve. C'est pourquoi vous pouvez être son plus grand soutien.

Lorsque vous participez à la vie scolaire de votre enfant et que vous faites constamment preuve de soutien, vous pouvez exercer une influence positive et significative sur la réussite de votre enfant. Il est important que vous jouiez un rôle dans les décisions qui concernent son éducation. À ce titre, vous pouvez fournir des renseignements d'une grande importance en matière de planification des programmes, de mise en œuvre de ces programmes et de modification de ceux-ci afin qu'ils répondent le mieux possible aux besoins sans cesse changeants de votre enfant.

En tant que parents, vous pouvez également enrichir les expériences d'apprentissage de votre enfant en participant à diverses activités au sein de votre communauté, notamment au sein de programmes ou d'organismes locaux, comme des groupements constitués de parents ou des activités destinées aux enfants. Votre participation peut aussi être plus informelle, prenant la forme d'interactions avec votre famille élargie, des bénévoles, des amis, des voisins et des gens de votre communauté.

Les enfants n'apprennent pas tous de la même manière et au même rythme. Dans ce guide, nous mettons l'accent sur les besoins d'apprentissage divers et changeants des enfants ayant des besoins spéciaux. En plus d'être une source de soutien et d'encouragement, ce guide présente certaines des activités et certains des services auxquels il est possible de recourir pour satisfaire à ces besoins à l'école, de même que des façons dont vous pouvez rehausser et enrichir l'apprentissage de votre enfant chez vous. De plus, ce guide renferme des stratégies et des renseignements pratiques pour aider votre enfant à bien faire les transitions ainsi que pour vous aider à formuler vos inquiétudes et à rester informés.

© Alberta Learning, Canada, 2004

L'équipe d'apprentissage est l'édition revue et augmentée de *Partners During Changing Times* (1996), guide destiné aux parents et publié par Alberta Learning et le College of Alberta School Superintendents. Selon la recommandation 29, court terme 3, du rapport *Shaping the Future for Students with Special Needs: A Review of Special Education in Alberta: Final Report* (2000), ce guide devait faire l'objet d'une révision afin de mettre l'accent sur le travail d'équipe entre l'école et les parents ainsi qu'avec d'autres fournisseurs de services.

À l'automne 2001, la Special Programs Branch a réalisé une série de consultations communautaires auprès de parents résidant aux quatre coins de la province pour leur demander ce qu'ils voulaient savoir afin d'être mieux en mesure d'aider leur enfant ayant des besoins spéciaux. Ces parents nous ont dit qu'ils voulaient avoir la possibilité de participer à toutes les facettes de la vie scolaire de leur enfant, qu'ils voulaient faire partie de la prise de décisions et qu'ils voulaient toujours avoir accès à l'information et à des idées lorsqu'ils en avaient besoin. Grand nombre d'entre eux ont également exprimé le désir de jouer un rôle significatif au sein de l'équipe d'apprentissage de leur enfant. Ce guide présente de l'information et des stratégies pour les aider à y parvenir.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Chapitre 1

Qui sont les enfants ayant des besoins spéciaux?

Les enfants ayant des besoins spéciaux, ce qui comprend les enfants ayant des besoins légers, moyens ou sévères, de même que les enfants doués et talentueux, doivent bénéficier d'occasions d'apprentissage adaptées afin d'avoir droit à une éducation convenant à leurs besoins d'apprentissage, à leur âge et à leur rendement scolaire. Il incombe aux conseils scolaires de fournir des programmes à l'intention de tous les enfants d'âge scolaire relevant de leur conseil scolaire.

En vertu de l'article 47 de la loi scolaire (*School Act*), les conseils scolaires ont la responsabilité de déterminer si un élève a besoin d'un programme d'adaptation scolaire.

Les caractéristiques

Lorsque vient le temps de déterminer si un enfant a besoin d'un programme d'adaptation scolaire, il faut tenir compte de l'une ou de plusieurs des caractéristiques suivantes :

- le comportement (la manière dont l'enfant réagit au milieu et envers autrui, son degré de capacité fonctionnelle et d'autonomie, son aptitude à s'adapter à de nouvelles situations);
- la communication (comment l'enfant se sert de la langue pour communiquer et pour donner un sens à ce qui l'entoure);
- l'intellect (son aptitude à raisonner et à comprendre l'information et les concepts);
- les habiletés cognitives (comment l'enfant traite l'information où résout des problèmes);
- l'apprentissage (la manière dont l'enfant traite l'information, fait l'acquisition de nouvelle information et établit des liens entre les concepts);
- les caractéristiques physiques (la coordination de la motricité globale et de la motricité fine, ou un handicap physique quelconque, comme une déficience visuelle ou auditive).

© Alberta Learning, Canada, 2004

L'enjeu consiste à déterminer en quoi ces diverses caractéristiques ont des incidences sur l'apprentissage de l'enfant. Seul, le diagnostic d'une déficience ou d'un état particulier ne fournit pas suffisamment d'information pour permettre de définir le programme de l'élève. Par exemple, deux enfants atteints d'un trouble pourraient avoir des besoins d'apprentissage complètement différents. Un de ces enfants pourrait très bien fonctionner en classe régulière et ne nécessiter que certaines adaptations mineures pour réussir.

Par où commencer?

Si vous avez l'impression que votre enfant a de la difficulté à apprendre, vous devez d'abord vous entretenir avec l'enseignant de votre enfant pour déterminer si de petits changements permettent d'améliorer la situation ou si votre enfant doit faire l'objet d'une évaluation afin de cerner ses besoins d'apprentissage spéciaux.

Les enseignants disposent d'un certain nombre de moyens pour identifier les besoins d'apprentissage de votre enfant. Notamment, ils peuvent :

- s'entretenir avec votre enfant;
- faire des observations en classe;
- analyser le travail réalisé par votre enfant en classe;
- dresser un inventaire de lecture informelle;
- administrer des tests de dépistage.

De concert avec les parents, l'enseignant peut alors décider s'il y a lieu de renvoyer l'enfant à un spécialiste pour qu'il en fasse une évaluation plus spécialisée. Avant qu'une telle évaluation ne soit amorcée, comme des tests psychologiques ou des tests d'intelligence, les parents doivent y consentir par écrit. Puisque les méthodes d'évaluation diffèrent d'une autorité scolaire à l'autre, prenez le temps de vous informer auprès de l'enseignant de votre enfant ou du directeur de l'école du caractère et de la durée de l'évaluation.

Le fait qu'un enseignant vous recommande de faire évaluer votre enfant ne signifie pas nécessairement qu'il a un besoin spécial. Cela veut peut-être simplement dire que votre enfant a de la difficulté à apprendre à un moment particulier et qu'il peut avoir besoin d'aide à court terme.

Il arrive parfois qu'un enfant ait, tout au long de sa vie, des besoins spéciaux. Ceux-ci peuvent varier en fonction du milieu, des stratégies d'adaptation que l'enfant développe et de bien d'autres facteurs

© Alberta Learning, Canada, 2004

Que comprend une évaluation?

Un ensemble d'instruments d'évaluation appropriés peut servir à déterminer les développements intellectuel, social et affectif de l'enfant, de même que son développement langagier et comportemental. Un seul ou plusieurs aspects du développement de votre enfant peuvent faire l'objet d'une évaluation, selon ses besoins.

L'évaluation a trois grandes raisons d'être :

- déterminer si votre enfant a un besoin d'apprentissage particulier;
- cerner les points forts et les besoins de votre enfant;
- proposer un programme et des services convenant aux besoins de votre enfant.

Les parents peuvent participer à l'évaluation de plusieurs façons. Par exemple, on pourrait vous demander de coter les comportements spécifiques de votre enfant en fonction d'une échelle de 1 à 10, ou encore, de recenser ses principaux points forts et besoins.

Une fois que tous les résultats de l'évaluation ont été compilés, un enseignant titulaire de votre enfant communiquera avec vous pour vous permettre de rencontrer les personnes qui ont participé à l'évaluation afin de vous expliquer les résultats, discuter des recommandations et vous faire participer à la prise de décisions concernant votre enfant.

Dans ce guide, nous présentons de l'information et des stratégies à considérer lorsque vous prenez des décisions relatives à l'éducation de votre enfant, et à sa réussite scolaire.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Carnet du parent

Domaines dans lesquels mon enfant réussit bien :

_____

_____

_____

Signes susceptibles d'indiquer que mon enfant peut éprouver des difficultés à l'école et peut avoir besoin de soutien supplémentaire :

_____

_____

_____

Information dont je pourrais faire part quant aux besoins d'apprentissage de mon enfant :

_____

_____

_____

Questions que je pourrais poser à l'enseignant de mon enfant à propos du dépistage et de l'évaluation :

- Comment mon enfant va-t-il à l'école cette année? Est-ce que certains aspects de son apprentissage ou de son comportement vous inquiètent?
- Comment faites-vous, à l'école, pour découvrir les enfants susceptibles d'avoir des besoins d'apprentissage spéciaux?
- Comment puis-je prendre part à l'évaluation des besoins d'apprentissage de mon enfant?

© Alberta Learning, Canada, 2004

Chapitre 2

La formation de l'équipe d'apprentissage

En tant que parents, vous jouez un rôle important lorsque vient le temps d'assurer la réussite scolaire de votre enfant.

Bâtissez l'équipe famille-école

Lorsque vous assumez votre rôle au sein de l'équipe d'apprentissage, vous devez d'abord considérer les occasions que vous aurez de participer à l'éducation de votre enfant et l'appuyer.

Advenant que l'on détermine que votre enfant a des besoins spéciaux, un enseignant ou un autre membre du personnel de l'école organisera une première rencontre entre vous et l'équipe d'apprentissage de l'école. L'équipe sera composée de l'enseignant titulaire de l'élève, d'un enseignant-ressource de l'école, du directeur de l'école ou de son adjoint, d'un psychopédagogue ou de tout autre spécialiste, selon les besoins identifiés.

Quel est votre rôle?

À titre de membres de l'équipe d'apprentissage :

- vous participez aux décisions qui touchent l'éducation de votre enfant;
- vous donnez votre consentement en toute connaissance de cause et par écrit lorsque des évaluations spécialisées doivent être effectuées;
- vous êtes entièrement mis au courant des programmes dispensés par l'école et le conseil scolaire;
- vous recevez de l'information sur l'apprentissage et le développement de votre enfant de la part des enseignants, du directeur d'école et d'autres membres du personnel du conseil;
- vous avez accès à l'information se trouvant dans le dossier scolaire de votre enfant, ce qui comprend les rapports d'évaluation;

© Alberta Learning, Canada, 2004

- vous êtes consultés avant que votre enfant ne soit placé dans un programme d'adaptation scolaire;
- vous recevez des rapports portant sur les progrès de votre enfant à intervalles réguliers pendant l'année scolaire;
- vous donnez une autorisation écrite pour tout service supplémentaire dont votre enfant pourrait avoir besoin;
- vous êtes consultés à propos du Plan d'intervention personnalisé (PIP) de votre enfant et vous y consentez par écrit;
- vous pouvez remettre en question les décisions qui, selon vous, ne répondront pas aux besoins d'apprentissage de votre enfant.

Apprenez à connaître les enseignants

Pour que l'équipe famille-école soit efficace, vous devez entre autres établir des relations de travail positives avec l'enseignant de votre enfant et d'autres membres du personnel de l'école. La meilleure façon d'y parvenir consiste à apprendre à connaître le personnel dès le début de l'année scolaire et à garder les liens de communication ouverts. Prenez le temps de vous présenter à l'enseignant de votre enfant, avant ou après les cours. Si cela n'est pas possible, vous pouvez l'appeler ou lui envoyer un courriel. Si vous voulez avoir un entretien avec l'enseignant de votre enfant, appelez le secrétariat de l'école pour connaître ses disponibilités. Considérez les entretiens parents-enseignant comme d'excellentes occasions d'échanger de l'information et de travailler en collaboration. Les enfants ont un plus grand respect pour les enseignants et les autres membres du personnel lorsqu'ils savent que les parents appuient leurs efforts.

Partager l'information

Le travail d'équipe signifie entre autres que vous devez tenir les enseignants au courant de toute information importante qui serait susceptible d'exercer une influence sur l'apprentissage de votre enfant.

Cette information pourrait comprendre :

- des renseignements médicaux à jour;
- des techniques d'apprentissage et de modification du comportement dont vous vous servez à la maison et qui donnent de bons résultats;
- des changements susceptibles d'entraîner des réactions émotionnelles caractérisant le milieu familial comme un décès, un divorce, une situation de chômage, la perte d'un animal domestique;
- d'anciennes expériences scolaires;
- des objectifs que vous visez et appuyez à la maison.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Apprenez à connaître le directeur de votre école

D'après le document intitulé *Les normes en matière d'adaptation scolaire*, c'est au directeur de l'école qu'incombe la mise en place du programme d'adaptation scolaire à l'école. Dans cette perspective, il est bon que vous appreniez à connaître le directeur de votre école. Celui-ci pourra être une source d'information et un membre important de l'équipe d'apprentissage de votre enfant.

Les aides-enseignants

Les aides-enseignants dispensent des services de soutien et des services complémentaires en classe afin de rehausser l'expérience d'apprentissage des élèves, surtout ceux ayant des besoins spéciaux.

Les aides-enseignants reçoivent leurs directives et leurs responsabilités de l'enseignant ou du directeur de l'école. Au bout du compte, ce sont les enseignants qui sont responsables de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes de votre enfant.

Voici certains des rôles et des responsabilités susceptibles d'être attribués aux aides-enseignants :

- fournir de l'aide personnelle à l'élève, à la demande de l'enseignant et conformément aux buts et objectifs énoncés dans le PIP;
- renforcer, auprès d'un petit groupe d'élèves, un concept ou une habileté enseignée par l'enseignant;
- fournir des soins personnels, comme aider un enfant à faire sa toilette, à s'occuper de son hygiène personnelle, à s'habiller ou à vérifier le fonctionnement d'appareils ou d'accessoires fonctionnels;
- aider à préparer du matériel;
- donner de l'information à l'enseignant à propos du rendement scolaire d'un enfant, de son comportement, de son développement et de ses besoins;
- superviser les enfants en dehors de la classe, comme dans la cour de récréation;
- fournir un soutien en gestion du comportement en renforçant les comportements appropriés qui conviennent aux attentes de l'enseignant.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Les mentors

Certains élèves ayant des besoins spéciaux bénéficient d'une attention particulière d'un mentor. Un mentor est un adulte ou un élève plus âgé qui s'engage à travailler régulièrement avec un enfant pendant une certaine période, d'une à trois heures par semaine. Le mentor qui travaille avec un enfant pendant la journée scolaire reçoit ses directives de l'enseignant et essaie de trouver des moyens d'aider cet enfant à apprendre en classe. Le mentor s'intéresse particulièrement au développement scolaire et social de l'enfant, fait vivre de nouvelles expériences à l'enfant et lui sert de modèle. Habituellement, les mentors sont bénévoles et ils sont souvent recrutés, formés et appuyés par un organisme communautaire, comme les Grands Frères et les Grandes Sœurs.

Les services communautaires

Les enfants ayant des besoins spéciaux et leur famille peuvent avoir accès à divers services au sein de la communauté. Selon les besoins de l'enfant, il pourrait s'agir de psychologues, de médecins, de psychiatres, de travailleurs sociaux, de spécialistes du comportement ou d'autres professionnels. Ces membres de l'équipe d'apprentissage peuvent aider à répondre à une variété de besoins médicaux et psychologiques

Donnez votre rétroaction

Il est important que vous donniez votre rétroaction lorsque l'occasion se présente. Les enseignants souhaitent entendre les opinions des parents, leurs commentaires, leur rétroaction et leurs suggestions de bien des manières.

Les conseils d'école et les comités

Lorsque vous faites partie du conseil d'école ou d'autres comités de l'école, vous avez l'occasion de vous familiariser avec les enjeux éducatifs et de nouer des relations.

Le bénévolat

Grâce au bénévolat que vous faites à l'école de votre enfant, celui-ci peut constater que vous accordez de l'importance à son éducation. Par la même occasion, vous venez en aide aux enseignants et aux autres membres du

© Alberta Learning, Canada, 2004

personnel. Tout cela a pour effet d'accroître les occasions d'apprentissage de votre enfant. Par ailleurs, les parents bénévoles peuvent devenir un puissant appui de l'école et de l'éducation publique, en plus de fournir de précieux liens avec la communauté en général.

Les bénévoles peuvent :

- partager leur expertise reliée à une carrière, un thème, une habileté, une manière de faire ou un intérêt particulier;
- travailler en tête à tête avec un enfant qui éprouve des difficultés scolaires dans un certain domaine, comme la lecture;
- servir de mentor auprès d'un certain enfant;
- faire des tâches administratives à domicile, comme préparer du matériel ou appeler d'autres parents pour les informer des excursions ou d'événements spéciaux.

Faites-vous le représentant de votre enfant

Un représentant, c'est une personne qui parle au nom de quelqu'un d'autre, qui agit en son nom ou l'appuie dans sa démarche. Personne ne connaît mieux les points forts, la personnalité, les défis et les réussites de votre enfant que vous. Pendant toute la scolarité de votre enfant, vous serez cette présence constante. Il est naturel pour les parents de jouer le rôle de représentant. Cependant, ce rôle est encore plus important lorsque votre enfant a des besoins spéciaux.

Des conseils pour bien réussir dans votre rôle de représentant

- Le meilleur des représentants travaille de concert avec les autres. En travaillant en collaboration avec les enseignants et les autres parents, en recherchant le soutien de la famille et en accédant à l'aide offerte par divers organismes communautaires, vous pourrez créer des situations gagnantes pour tous.
- Dites-vous que votre travail de représentant n'est jamais terminé. Chaque expérience que vous vivez vous permet d'améliorer vos habiletés de représentant.
- Votre participation doit être à la fois continue et constante, car les besoins de votre enfant évolueront au fil des ans.
- En tant que représentant, connaissez vos limites et soyez prêt à aller chercher le soutien dont vous aurez besoin. D'autres personnes seront prêtes à vous aider si vous leur demandez.
- Ayez le sens de l'humour.

© Alberta Learning, Canada, 2004

- Soyez patient. Parfois, trouver l'information ou l'aide dont vous avez besoin peut prendre beaucoup de temps.
- Faites preuve de politesse et de respect envers les personnes qui travaillent pour votre enfant.
- Écoutez les perspectives des autres et considérez-les bien. Il s'agit d'une manière importante de parvenir à comprendre les situations et d'entretenir des relations.
- Reconnaissez et soulignez vos réalisations de même que les conséquences positives qu'elles ont sur l'apprentissage de votre enfant et sur sa vie affective et sociale.

L'importance de la communication

Pour que les membres de l'équipe d'apprentissage travaillent bien ensemble, il faut absolument que la communication soit à la fois franche et régulière. Il est important que vos messages soient clairs et que l'information soit échangée correctement avec tous les membres de l'équipe d'apprentissage.

Vous entendrez peut-être des expressions que vous ne connaissez pas, comme PIP (plan d'intervention personnalisé) ou résultats d'apprentissage. N'hésitez surtout pas à demander la signification des termes et expressions qui vous sont inconnus. Si vous voulez bien communiquer, il faut absolument que tous les membres de l'équipe parlent et comprennent le même langage.

Investissez de votre temps

Vous devez comprendre que la communication et la collaboration prennent du temps. Au cours de l'année scolaire, vous serez probablement appelés à participer à diverses réunions. Il pourrait s'agir de réunions de l'équipe d'apprentissage à l'école même, de consultations avec d'autres membres du personnel de soutien, en plus des entretiens habituels entre parents et enseignants.

Le changement peut être lent

Le changement ne se produit pas nécessairement du jour au lendemain. Lorsque votre enfant évolue dans un nouveau milieu, il se peut qu'il y ait une période d'adaptation avant que des changements favorables soient apparents. Une communication claire et ouverte entre les membres de l'équipe d'apprentissage aidera nettement à faire en sorte que les attentes soient raisonnables.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Considérez les sources de soutien dont vous avez besoin

Il arrive souvent que les parents demandent à une personne de soutien d'assister à une réunion de l'équipe d'apprentissage, car cela leur permet de se sentir plus à l'aise. Il pourrait s'agir d'un membre de la famille, d'un ami, d'un autre enseignant qui connaît bien votre enfant ou d'un représentant d'un organisme de votre région.

Vous pouvez aussi demander à quelqu'un de venir prendre des notes. Cette personne peut également poser des questions pertinentes au sujet de la programmation scolaire de votre enfant.

Si vous croyez qu'une personne de soutien peut vraiment vous venir en aide, informez-en le personnel de l'école à l'avance.

Tenez un dossier

À titre de parents, l'un de vos rôles consiste à recueillir et à organiser les documents, les rapports, les listes et tout autre renseignement pertinent au sujet de l'éducation de votre enfant.

Afin d'être un soutien efficace pour votre enfant, faites en sorte que les dossiers suivants soient bien organisés et accessibles :

- les dossiers relatifs à la naissance, ce qui comprend le certificat de naissance et tout renseignement pertinent concernant la naissance, l'accouchement et la grossesse;
- les étapes importantes du développement de votre enfant (dates et âges), comme les premiers mots qu'il a dits et ses premiers pas;
- son carnet d'immunisation, son numéro d'assurance-maladie de l'Alberta (Alberta Health Care) ainsi que toute assurance soins médicaux supplémentaire;
- les dossiers de toute intervention médicale, ce qui comprend les évaluations, les traitements et les chirurgies;
- les dossiers relatifs aux médicaments, ce qui comprend des détails sur les médicaments pris au fil des ans, leurs effets secondaires, les doses et l'objectif visé par ces médicaments;
- la liste des pédiatres et des médecins ayant posé des diagnostics à l'égard de votre enfant ou lui ayant prodigué des soins, leur spécialité, leur numéro de téléphone et leur adresse;
- la liste de tout autre spécialiste consulté, comme un orthophoniste, un ergothérapeute ou un psychopédagogue;

© Alberta Learning, Canada, 2004

- les rapports d'étape ou les bulletins scolaires;
- les plans d'intervention spécialisés;
- le dossier des évaluations pédagogiques, des tests normalisés et des adaptations scolaires;
- le numéro de téléphone des écoles fréquentées, le nom et le titre de poste des personnes-ressources;
- les détails relatifs au transport scolaire, notamment le nom des personnes-ressources, les numéros d'autobus et les itinéraires;
- toute correspondance datée provenant de l'école;
- les comptes rendus de réunions;
- la liste des personnes de soutien au sein de la communauté, notamment le nom des personnes, l'organisme dont elles relèvent et leur numéro de téléphone;
- toute information de recherche se rapportant aux besoins spéciaux de votre enfant, toute intervention ou stratégie éventuelle.

Les parents ont le droit de consulter les dossiers scolaires de leurs enfants ainsi que tout dossier contenant de l'information cumulative. Pour ce faire, il vous suffit de prendre rendez-vous. S'il y a des documents dans le dossier de votre enfant dont vous aimeriez avoir une copie, faites-en la demande écrite au directeur de l'école.

Une fois que vous avez monté votre dossier de base, vous pourrez le garder à jour facilement. Au fur et à mesure que vous recevez d'autres documents, surlignez l'information pertinente et classez-les immédiatement.

Des conseils pour organiser l'information

- Déterminez comment vous allez ranger toute cette information. Vous pourriez vous servir d'une grande reliure à anneaux, d'une chemise à fond extensible ou de n'importe quel système de rangement qui vous convient.
- Gardez votre information dans l'ordre chronologique, en prenant soin de placer les documents les plus récents sur le dessus.
- Surlignez les dates afin de vous aider à faire votre classement et à repérer les formulaires nécessaires.
- Servez-vous d'étiquettes auto-collantes pour signaler les documents importants dont vous aurez besoin régulièrement, comme les plans d'intervention personnalisés, ou pour vous rappeler que vous devez faire un suivi quelconque.
- Placez la liste des principales personnes-ressources et de leurs numéros de téléphone au début de votre dossier.

© Alberta Learning, Canada, 2004

« Dans une centaine d'années, personne ne se souviendra de mon compte en banque, du genre de maison dans laquelle j'habitais ou du genre de voiture que je conduisais. Mais le monde sera peut-être différent parce que j'aurai eu de l'importance dans la vie d'un enfant. » [*traduction libre*] Auteur inconnu

Appuyez l'apprentissage à la maison

Nombreuses sont les façons dont vous pouvez soutenir votre enfant à la maison. Entre autres, vous pouvez lui parler de ce qui se passe à l'école, l'aider à mettre de nouvelles habiletés en pratique, valoriser ses réalisations sur le plan de l'apprentissage et vous informer du contenu du programme d'études.

Discutez de l'apprentissage

Lorsque vous vous informez de l'apprentissage de votre enfant, celui-ci comprend que vous aimez l'entendre parler de ses expériences d'apprentissage, de ses joies et de ses difficultés. Posez des questions à votre enfant au sujet de ses amitiés, des activités qu'il fait à la récréation, des progrès qu'il réalise dans le cadre de ses travaux, des activités relevant d'un programme spécial, des évènements importants de sa journée, de ses devoirs et de ses préoccupations ou des difficultés qu'il éprouve. Posez-lui aussi des questions sur ce qui se passera le lendemain et sur les événements à venir.

Lorsque vous parlez à votre enfant de ses expériences d'apprentissage, cela vous donne l'occasion de souligner ses efforts, ses points forts et ses réussites. Cela vous permet aussi de découvrir ses besoins au quotidien et de commencer à élaborer des stratégies pour l'aider. Les stratégies que vous utiliserez dépendront des capacités et des besoins de votre enfant.

Aidez-le à mettre de nouvelles habiletés en pratique

Lorsque votre enfant s'exerce à faire un exposé, à lire, à faire un rapport ou à réviser une liste de vocabulaire, vous pouvez lui servir d'auditoire. Vous pouvez l'aider à renforcer certaines habiletés fondamentales, comme les équations mathématiques ou l'orthographe de nouveaux mots de vocabulaire, à l'aide de simples jeux ou cartes-questionnaires.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Si vous vous tenez au courant des projets et des exposés que votre enfant devra faire, vous aurez la possibilité de l'aider à faire ces activités. En plus de parler à votre enfant de ses travaux et devoirs, vous pourrez obtenir des renseignements auprès des enseignants et des aides-enseignants. Dans bien des écoles, les élèves doivent consigner leurs devoirs, tests et événements scolaires dans un agenda.

Sachez ce qu'apprend votre enfant

Tenez-vous au courant des habiletés et des concepts que votre enfant étudiera au cours de l'année scolaire. Des guides expliquant le programme d'études sont publiés pour chaque année scolaire. Ces guides, mis à jour tous les ans, présentent les sujets et les habiletés à acquérir dans chaque matière. Vous pouvez les télécharger sans frais au site d'Alberta Learning < www.learning.gov.ab.ca >. Vous pouvez aussi acheter ces guides auprès du Learning Resources Centre (LRC). Demandez à l'enseignant de votre enfant ou au directeur de votre école si ces ressources sont disponibles ou non à votre école.

Lorsque vous savez ce que votre enfant apprend, vous êtes mieux en mesure de trouver des moyens de renforcer et de faire fructifier de nouvelles habiletés ou de nouveaux concepts.

Valorisez ses réalisations

Il est important que vous montriez à votre enfant à quel point les produits de son apprentissage vous tiennent à cœur. Affichez-les sur votre réfrigérateur. Montez un album de découpures pour y placer les travaux scolaires préférés de chaque année. Cela vous permettra de montrer à votre enfant sa progression au fil des ans. Faites encadrer un travail en particulier de manière à le conserver à tout jamais. Faites une boucle autour d'une œuvre d'art ou d'un travail écrit et envoyez-le à ses grands-parents ou à un autre membre de la famille en cadeau.

Les organismes communautaires

Le soutien et les renseignements offerts par les organismes communautaires sont variés. Il existe de nombreux organismes sans but lucratif dont le mandat consiste à soutenir les familles qui ont un ou des enfants ayant des besoins spéciaux. Grand nombre de ces organismes dispensent des programmes destinés aux parents et aux enfants, prêtent des livres de leur bibliothèque,

© Alberta Learning, Canada, 2004

organisent des rencontres et des séances d'information informelles, offrent des services de liaison et de consultation.

Les occasions d'apprentissage

Divers organismes et universités organisent des conférences, des colloques et des exposés portant sur les enfants ayant des besoins spéciaux. Il s'agit là d'excellentes occasions pour vous d'en apprendre plus sur les pratiques utilisées et les recherches qui sont effectuées dans ce sens. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez les organismes communautaires et leurs bulletins d'information, les journaux de votre région ou des publications d'intérêt particulier. Souvent, il arrive aussi que les conseils scolaires planifient des séances d'information ou invitent des conférenciers pour les parents. Demandez à votre conseil scolaire s'il prévoit organiser des séances pour les parents de votre école.

Votre annuaire téléphonique et Internet peuvent également vous aider à trouver le nom d'organismes, de groupements de soutien ou de représentants utiles.

Les autres parents

Les autres parents d'enfants ayant des besoins spéciaux peuvent représenter un important appui. Ils peuvent faire preuve d'empathie et de compassion, vous donner de l'information sur les ressources à votre disposition, sur les groupements de soutien et les organismes utiles, en plus de vous présenter des stratégies vous permettant de relever les défis au quotidien.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Carnet du parent

Membres de l'équipe d'apprentissage de mon enfant :

Renseignements au sujet de mon enfant dont je dois faire part au personnel de l'école dès le début de l'année scolaire :

Façons dont je peux participer à l'éducation de mon enfant à l'école :

Documents et information que je dois trouver et organiser :

Façons dont je peux appuyer l'apprentissage de mon enfant à la maison :

© Alberta Learning, Canada, 2004

Carnet du parent

Groupements et personnes qui pourraient faire partie du réseau communautaire de mon enfant :

_____

_____

_____

Questions que je pourrais poser à l'enseignant de mon enfant au sujet de l'équipe d'apprentissage

- Comment puis-je rester en contact avec vous afin d'appuyer le travail que vous faites en classe? Quelle est la meilleure façon de vous joindre?
- Y a-t-il des conseillers d'orientation ou des conseillers en formation continue qui pourraient me donner des renseignements supplémentaires en matière de planification de programme pour mon enfant en cas de besoin?
- De quelles manières puis-je aider mon enfant à la maison? Comment puis-je renforcer les stratégies qu'apprend et emploie mon enfant en classe?

Questions que je pourrais poser à mon enfant au sujet de l'équipe d'apprentissage

- Qui t'aide à l'école? Qu'est-ce que cette personne fait avec toi ou te dit pour t'aider à apprendre?
- Lorsque je visite ta classe, qu'est-ce que tu veux que j'observe?
- Que pouvons-nous faire à la maison pour soutenir ton apprentissage?

© Alberta Learning, Canada, 2004

© Alberta Learning, Canada, 2004

Chapitre 3

Répondre aux besoins d'apprentissage divers des enfants

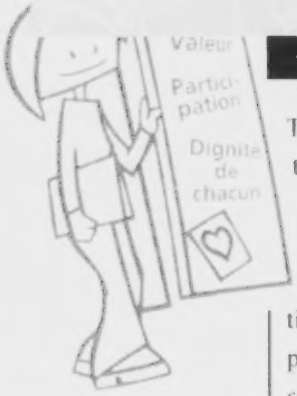

Tous les enfants ont la possibilité d'apprendre, bien qu'ils n'apprennent pas tous de la même manière, au même moment ou au même rythme. L'apprentissage, c'est un cheminement personnel. Les enfants ayant des besoins spéciaux ont des besoins d'apprentissage variés. Il existe des manières variées de répondre à ces besoins. Pour répondre aux besoins d'apprentissage variés d'un enfant, il faut cerner ses besoins, établir les buts et objectifs personnels de l'enfant, choisir le meilleur milieu d'apprentissage, puis sélectionner ou concevoir des adaptations scolaires appropriées.

Le classement scolaire

La plupart des enfants ayant des besoins spéciaux sont placés dans les classes régulières de leur école de quartier ou de leur école locale. Ils ont accès à un programme, à du soutien et à des services qui répondent à leurs besoins particuliers pendant la journée scolaire.

La classe régulière

L'intégration des élèves ayant des besoins spéciaux en classe régulière repose sur les principes d'égalité, de partage, de participation, de valeur et de dignité de chacun. La plupart des Albertains s'entendent pour dire que les enfants ayant des besoins spéciaux doivent participer pleinement à l'école et dans la société. Ces élèves ont le droit de prendre part aux activités scolaires régulières et, ce faisant, ils ont de meilleures possibilités de développer leur plein potentiel.

La première option que considèrent les conseils scolaires, en consultation avec les parents, le personnel de l'école et les élèves, c'est l'intégration à la classe régulière de l'école locale ou de quartier. Cependant, au bout du compte, c'est aux conseils scolaires qu'incombe la responsabilité de prendre les décisions de

© Alberta Learning, Canada, 2004

classement selon le meilleur intérêt de chaque enfant et de tous les enfants qu'ils desservent. Cela dit, les parents peuvent aller en appel s'ils ne sont pas d'accord avec la décision du conseil scolaire.

L'intégration des enfants en classe régulière a plusieurs appellations : insertion scolaire, intégration et inclusion. Pour porter fruits, l'inclusion requiert de la préparation de la part des parents et des enseignants, en plus d'une planification soignée. Les enfants qui n'ont pas de besoins spéciaux peuvent également bénéficier de la situation, car celle-ci les aidera à mieux comprendre, accepter et respecter la diversité.

Les classes spécialisées

Toutes les décisions prises en matière de classement doivent l'être en tenant compte des meilleurs intérêts et des besoins personnels de l'enfant afin qu'il puisse réussir à relever les défis qui se présentent. Chez certains enfants ayant des besoins spéciaux, l'intégration complète ne constitue pas nécessairement la meilleure option. Ainsi, les enfants dont les besoins sont complexes, par exemple les enfants qui ont des difficultés d'apprentissage ou qui ont des troubles de comportement, peuvent bénéficier de programmes plus spécialisés. Dans certains cas, ces enfants sont placés dans des classes spécialisées de l'école. Parfois, ils sont en classe spécialisée à plein temps; et parfois, ils sont intégrés à la classe régulière pour certaines matières ou activités.

Les salles de ressources

Les écoles donnent parfois des cours à de petits groupes afin de satisfaire aux besoins des élèves ayant des besoins spéciaux. Ainsi, les enseignants-ressources peuvent donner des séances régulières dans certains domaines, comme la lecture ou les mathématiques, afin de renforcer des habiletés déjà acquises. Cet enseignement intensif peut avoir lieu en classe ou en dehors de celle-ci. Les activités d'apprentissage sont alors axées sur des habiletés particulières et sont élaborées en collaboration avec d'autres enseignants. L'enseignement en petits groupes peut également représenter une option de programme pour les élèves doués et talentueux.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Les milieux alternatifs

Au lieu de fréquenter leur école locale, certains enfants doivent se rendre à un programme du conseil scolaire. Cela peut signifier que certaines écoles ont accès à divers programmes spéciaux ou encore, qu'une certaine école de la communauté se consacre aux enfants ayant des besoins spéciaux. Dans les deux cas, les élèves ayant des besoins semblables se rassemblent pour partager les ressources et les services spéciaux, et participent à des occasions d'apprentissage en commun. Ce milieu s'appelle parfois « milieu alternatif ».

L'efficacité du programme

Le choix du classement ou du milieu d'apprentissage d'un enfant ayant des besoins spéciaux doit se faire individuellement. Il n'y a pas de formule qui convient à tout le monde. L'enseignement et la programmation jouent un rôle central dans la réussite de l'éducation.

Un programme efficace peut être dispensé dans n'importe quel milieu. Voici certains des principes directeurs donnant lieu à un programme efficace :

- le programme doit d'abord et avant tout tenir compte des besoins de chaque enfant;
- le programme évolue constamment; il fait sans cesse l'objet d'un contrôle et est modifié pour répondre aux besoins de l'enfant;
- de nombreuses méthodes visant à aider les élèves ayant des besoins spéciaux seront utiles à tous les élèves;
- le programme doit être cohérent d'un milieu et d'une année scolaire à l'autre;
- le programme doit évoluer sous le signe du travail d'équipe et de la collaboration entre les élèves, les parents et le personnel de l'école;
- la communication doit être constante dans le cadre du programme;
- le programme doit être assorti d'une structure organisationnelle et d'une culture scolaire qui valorisent la collaboration, la participation des parents, la planification d'un plan d'intervention personnalisé.

La planification du plan d'intervention personnalisé (PIP)

Il faut qu'un plan d'intervention personnalisé (PIP) soit élaboré pour chaque enfant ayant des besoins spéciaux. Un PIP est un engagement écrit de la part de l'équipe d'enseignement visant à assurer une planification adéquate pour les enfants ayant des besoins spéciaux. Il s'agit d'un document de travail et d'un dossier permettant de tenir compte des progrès de l'élève.

« Le PIP est un plan de 'jeu' conçu par 'l'équipe' tenant un caucus avant la partie. Le PIP convient de ce qu'il faut faire pour gagner. »
[*traduction libre*]
– Dr Dave Carter

© Alberta Learning, Canada, 2004

Le PIP :

- est le fruit d'un effort collectif faisant appel à l'enfant, à ses parents, à ses enseignants attitrés et à des spécialistes;
- attache une grande importance à la programmation personnalisée;
- est conçu pour répondre aux besoins scolaires particuliers des divers apprenants;
- se veut un document de planification qui aide à contrôler et à évaluer les progrès et le programme d'un enfant;
- est un guide de planification des transitions.

Le PIP s'appuie sur le programme d'études de la province en ce qui a trait aux connaissances, aux habiletés et aux attitudes qu'un enfant doit acquérir dans une matière donnée. Toutefois, le contenu doit parfois faire l'objet d'une modification ou d'une adaptation. Les activités d'apprentissage doivent être modifiées afin de correspondre au degré de compétence d'un enfant en particulier.

Dans le cadre d'un programme adapté, les résultats d'apprentissage sont les mêmes que ceux du programme d'études prescrit, sauf que l'enseignement est modifié pour répondre aux besoins d'apprentissage spéciaux de l'élève. Par contre, dans le cas d'un programme modifié, les résultats d'apprentissage sont considérablement différents de ceux du programme provincial et sont choisis dans le but précis de satisfaire aux besoins d'apprentissage spéciaux de l'enfant.

L'élaboration d'un PIP se fait en cinq étapes :

1. collecte de l'information;
2. orientation du plan;
3. élaboration du PIP;
4. mise en œuvre du PIP;
5. révision du PIP;
6. évaluation du PIP.

Ces étapes peuvent se faire dans un autre ordre ou encore se dérouler en même temps, car tout dépend des besoins particuliers de l'enfant. En tant que parents et membres de l'équipe d'apprentissage, vous pouvez faire partie intégrante de toutes les étapes du PIP.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Première étape 1 Collecte de l'information

À la première étape, soit lorsque vient le temps de donner une orientation au programme et de l'élaborer, vous êtes une précieuse source d'information.

Vous pouvez donner des renseignements concernant votre enfant, notamment en ce qui a trait :

- à sa personnalité;
- à ses forces et à ses besoins;
- aux antécédents familiaux et scolaires susceptibles d'avoir un effet sur la situation d'apprentissage actuelle de l'enfant;
- à ses intérêts, ses talents et ses désirs;
- à ses antécédents médicaux et à ses besoins en matière de soins de santé;
- aux aspirations et aux objectifs que vous avez pour votre enfant;
- à l'aide que votre famille peut lui apporter à la maison lorsque vient le temps de répéter, renforcer et maintenir ses habiletés;
- aux renseignements concernant les services communautaires, la situation après l'école ou les fournisseurs de soins qui pourraient exercer une influence sur l'apprentissage de votre enfant.

Selon les normes en matière d'adaptation scolaire, les renseignements essentiels suivants doivent faire partie du PIP :

- les données d'évaluation;
- le niveau actuel de rendement et de compétence;
- les forces et les besoins cernés;
- des buts et des objectifs mesurables;
- des méthodes d'évaluation des progrès de l'élève;
- des dispositions relatives à des services de soutien coordonnés (notamment en matière de santé);
- les renseignements médicaux pertinents;
- les adaptations nécessaires en classe (ex. : tout changement aux stratégies d'enseignement, aux méthodes d'évaluation, au matériel, aux ressources, aux installations ou à l'équipement);
- les plans de transition,
- le sommaire de fin d'année;
- la signature des parents.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Deuxième étape 2 Orientation du plan

L'établissement des priorités aide l'équipe d'apprentissage à se concentrer sur les aspects importants de l'apprentissage de votre enfant pendant l'année scolaire en cours. À ce stade-ci, l'équipe dresse les priorités en s'appuyant sur toute l'information recueillie jusqu'à ce moment-là.

Pour déterminer les besoins d'apprentissage les plus importants, l'équipe doit tenir compte de ce qui suit :

- l'urgence du besoin;
- les possibilités de transfert de cette nouvelle habileté ou connaissance à d'autres domaines;
- la manière dont ce besoin touche l'apprentissage de l'enfant dans son ensemble et son rendement;
- le transfert à d'autres domaines;
- en quoi le besoin contribue à l'autonomie de l'enfant;
- l'âge de l'enfant;
- du temps que l'enfant mettra à maîtriser cette nouvelle habileté.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Troisième étape 3 Élaboration du PIP

À titre de membres de l'équipe du PIP, vous avez le droit de donner des idées et des renseignements lorsque vient le temps de fixer les objectifs à long terme de votre enfant. En général, ces objectifs visent ce qu'un enfant peut accomplir dans un domaine donné pendant une période déterminée, généralement une année scolaire. Il est important que l'équipe identifie ce qui semble réalisable pour l'enfant. Le point de vue des parents peut être utile dans ce sens.

Les objectifs à long terme sont des énoncés généraux à propos d'un comportement, comme par exemple :

- d'ici la fin de l'année, Diane aura amélioré ses habiletés en compréhension de lecture au niveau de la 3e année;
- d'ici la fin de l'année, Simon aura appris à jouer et à travailler en collaboration avec les autres élèves.

Les objectifs à court terme sont de petites étapes mesurables qui permettent de passer du rendement actuel de l'enfant à son objectif à long terme. Par exemple, les objectifs à court terme équivalant à ces objectifs à long terme pourraient se lire ainsi :

- d'ici le 31 janvier, Diane sera capable de lire seule un livre qu'elle aura choisi et de raconter les grandes lignes de l'histoire à une autre personne;
- d'ici le 15 février, Simon sera capable de bien participer à des activités en mathématiques en petit groupe et de compléter toutes les tâches auxquelles le groupe peut s'attendre de lui.

Une fois que vous connaissez les objectifs à long terme et les objectifs à court terme du plan de votre enfant, vous pouvez déterminer les meilleures façons d'aider votre enfant à la maison.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Quatrième étape 4 Mise en œuvre du PIP

À cette étape-ci, l'équipe d'apprentissage examine le contenu du PIP et détermine comment les progrès seront mesurés. Les enseignants mettent alors les stratégies d'enseignement et d'évaluation en pratique, en plus de modifier les objectifs à court terme au besoin.

Cinquième étape 5 Révision du PIP

À l'étape de la révision du PIP, vous discutez du programme de votre enfant et considérez les révisions pouvant y être apportées, et ce, dans le cadre de réunions. Il est important que vous assistiez à ces réunions, car ce sera là l'occasion pour vous de faire des recommandations sur les objectifs, les stratégies et les services destinés à votre enfant. La révision de fin d'année prend une importance particulière parce que c'est à ce moment-là que l'équipe passe le plan pédagogique en revue et ajoute des recommandations écrites au PIP. Cette étape est particulièrement importante lorsque l'enfant change d'école ou est sur le point de faire une transition quelconque.

Par ailleurs, si vous avez des inquiétudes quant au progrès de votre enfant ou si votre enfant connaît d'importants changements sur le plan de l'attitude, du comportement ou de la santé, vous pouvez communiquer avec le personnel de l'école pour demander une révision du PIP. Il arrive parfois que le PIP doive faire l'objet de modifications.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Des conseils en vue de la tenue de réunions efficaces pour le PIP

Avant la réunion

- Sachez reconnaître les éléments positifs du plan d'intervention personnalisé de votre enfant.
- Essayez de déterminer si votre enfant aura ou non un rôle à jouer à la réunion. Autrement dit, devrait-il ou non y assister?
- Passez en revue les commentaires formulés sur le dernier bulletin scolaire de votre enfant de même que les buts et objectifs du dernier PIP. Quels progrès remarquez-vous? Prenez note des aspects qui sont à la source d'inquiétudes.
- Posez des questions à votre enfant, comme :
  - D'après toi, quelles sont tes forces et tes réussites à l'école?
  - Qu'est-ce que tu aimes vraiment à l'école?
  - Qu'est-ce que tu aimerais changer à l'école?
  - Quels objectifs t'es-tu fixés pour l'immédiat et pour plus tard? Si votre enfant participe à la réunion, il pourra donner sa rétroaction directement.
- Soyez prêts. Écrivez une liste de questions et de préoccupations dont vous devriez discuter. Placez vos préoccupations en respectant votre ordre de priorités.
- Si vous croyez avoir besoin de soutien supplémentaire, considérez la possibilité de demander à une autre personne de vous accompagner. Cette personne pourra vous procurer un soutien moral, vous donner une perspective différente à propos d'un enjeu, entendre des points importants qui pourraient vous échapper ou prendre des notes pour vous.
- Déterminez à l'avance ce que vous voudriez tirer de cette réunion.

À la réunion

- Posez des questions pour être certains de très bien comprendre le programme et les progrès de votre enfant.
- Demandez si de nouvelles évaluations ou observations ont été faites ou si de nouveaux rapports ont été préparés.
- Posez des questions sur les forces de votre enfant, ses intérêts, son développement, ses besoins et ses amitiés.
- Faites part de vos buts et objectifs immédiats et futurs pour votre enfant.
- Discutez de toute préoccupation.
- Faites part de toute condition à la maison qui pourrait avoir des effets sur l'apprentissage ou sur le comportement de votre enfant à l'école, de tout document récent ou de nouveaux renseignements médicaux.
- Montrez des exemples de travaux faits par votre enfant à la maison si vous croyez qu'ils peuvent aider à mieux comprendre votre enfant. En général, les enseignants auront des exemples de travaux de votre enfant à vous montrer, mais si ce n'est pas le cas, demandez-leur de voir des échantillons.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Des conseils en vue de la tenue de réunions efficaces pour le PIP

Vers la fin de la réunion

- Fixez des objectifs et des stratégies acceptables pour votre enfant.
- Déterminez comment vous pouvez aider votre enfant à la maison.
- Prenez note des recommandations et des échéanciers, notamment en ce qui a trait aux services ou aux évaluations supplémentaires.
- Résumez verbalement la manière dont vous comprenez et interprétez les décisions qui ont été prises, les mesures à prendre, les échéanciers, les rôles et les responsabilités de chaque intervenant.
- Lorsque vous remarquez des efforts ou des changements positifs, faites-vous un devoir de le mentionner aux personnes qui travaillent avec votre enfant. Ils se sentiront valorisés et seront encouragés à continuer dans cette voie.
- Signez le PIP afin de montrer que vous comprenez les objectifs qui ont été fixés pour votre enfant.
- Demandez de recevoir un exemplaire du PIP pour que vous puissiez vous y reporter à la maison.
- Convenez de la date de la prochaine réunion.

Après la réunion

- Parlez de la réunion à votre enfant.
- Discutez de ce qu'il faut faire pour atteindre les objectifs du PIP. Discutez du rôle de votre enfant et de ce que l'enseignant et votre famille feront pour appuyer le plan.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Sixième étape 6 Évaluation du PIP

Les questions suivantes vous aideront à évaluer l'efficacité et le caractère personnalisé du PIP de votre enfant.

- En quoi le PIP mise sur les forces de mon enfant?
- Est-ce que le PIP porte sur les besoins personnels de mon enfant?
- Les adaptations sont-elles apportées en fonction des forces, des besoins et du mode d'apprentissage de mon enfant?
- Existe-t-il un bon équilibre pour mon enfant? Dans la mesure du possible, chaque élève devrait suivre le programme d'études régulier, moyennant certaines adaptations l'aidant à réussir.
- Le PIP recourt-il à des sources multiples de données d'évaluation pour déterminer les forces et les besoins?
- Le PIP tient-il compte des besoins de mon enfant sur le plan social et comportemental?
- Le PIP est-il axé sur les principaux objectifs de mon enfant?
- Le PIP fait-il mention des plans de transition?
- Advenant que plusieurs enseignants soient responsables du programme d'études de mon enfant, est-ce que des mesures sont en place pour que tous les enseignants aient accès au PIP pour planifier leur enseignement, contrôler les progrès et contribuer à l'évaluation et à la modification des buts et objectifs?
- Le PIP recourt-il à diverses stratégies d'évaluation pour montrer et communiquer les progrès de l'élève?
- Les progrès réalisés dans le cadre du PIP font-ils l'objet d'une évaluation régulière? Une fois que les objectifs sont atteints, est-ce que de nouveaux objectifs sont fixés? Si mon enfant ne fait pas de progrès, est-ce que l'équipe révisera le programme pour y apporter des changements?

Les adaptations

Afin de bénéficier de meilleures occasions d'apprentissage, la plupart des élèves ayant des besoins spéciaux nécessiteront des adaptations quelconques. Il y a adaptation lorsqu'une ou plusieurs modifications sont apportées à la manière habituelle dont un élève est censé apprendre, faire ses travaux ou participer en classe. Les adaptations relèvent de trois grandes catégories :

- les adaptations physiques et celles apportées à la classe, comme un agencement particulier des places ou le recours à des aides techniques à l'adaptation;
- les adaptations en matière d'enseignement, comme le fait de fournir des copies des notes de cours aux élèves concernés, d'employer du matériel de lecture différent;
- les adaptations sur le plan des évaluations, comme le fait de donner plus de temps pour faire les tests et examens ou de permettre de faire les examens oralement.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Les adaptations apportées à la classe

La classe devrait être un milieu favorisant le bien-être, le soutien et la réussite de tous les élèves. Pour que cela s'applique également à l'enfant ayant des besoins spéciaux, il se peut que les enseignants doivent apporter des adaptations de toutes sortes à la classe.

Les enseignants peuvent adapter les ressources et le matériel afin d'aider les élèves à mieux apprendre. Voici des exemples d'adaptations :

- agrandir les textes à lire;
- demander à quelqu'un d'écrire ce que l'élève lui dicte (comme un aide-enseignant ou un élève plus âgé);
- recourir à du matériel de manipulation, comme du matériel aidant à compter;
- fournir des bagues porte-crayon pour aider l'élève à mieux tenir ses crayons ou stylos;
- se servir de surligneurs pour mettre en évidence les renseignements importants;
- fournir à l'élève des lignes de chiffres et de lettres d'alphabet à placer sur le bureau;
- donner accès à un ordinateur pour le traitement de texte, la vérification d'orthographe, la conception de graphiques et de diagrammes et l'organisation;
- permettre à l'élève de travailler avec différentes sortes de papier, comme du papier quadrillé, du papier avec interlignes pointillées ou lignes en relief.

Certaines adaptations peuvent également être faites à la classe même. En voici certains exemples :

- placer des bureaux de lecture, des isoloirs ou des tables de façon à ce que les élèves bénéficient d'un coin tranquille, sans distraction;
- permettre à un enfant de se tenir debout au lieu de s'asseoir lorsque vient le temps de faire certaines activités;
- réorganiser les pupitres des élèves régulièrement jusqu'à ce que la place qui convienne le mieux à un certain enfant soit déterminée.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Les adaptations en matière d'enseignement

L'enseignement différencié, ou l'adaptation en matière d'enseignement, est déterminé en fonction des modes d'apprentissage de prédilection de l'enfant. Grâce à l'enseignement différencié, chaque enfant dispose d'occasions et du soutien dont il a besoin pour apprendre.

Voici des exemples d'adaptations en matière d'enseignement :

- diviser l'enseignement en étapes;
- recourir à des partenaires d'apprentissage (pairs ou tuteurs);
- préconiser une méthode faisant appel à plusieurs sens : vue, ouïe, toucher;
- faire ou donner un exemple de la tâche ou de l'activité requise;
- poser des questions qui nécessitent des degrés de réflexion différents;
- faire des jeux de rôle pour mettre de nouvelles habiletés en pratique;
- faire un remue-méninges pour permettre aux élèves d'apprendre à partir des idées des autres et de développer ces idées.

Les adaptations sur le plan des évaluations

Dans le cadre des tests et examens, certains élèves peuvent avoir besoin de diverses adaptations. Il est important que vous discutiez de leurs suggestions avec l'enseignant. Selon les circonstances, vous pouvez demander à votre enfant de discuter lui-même de la situation avec son enseignant et de lui proposer les adaptations qu'il préconise.

Parmi ces adaptations, notons :

- avoir plus de temps pour faire les examens;
- avoir des moments de répit pendant les examens;
- donner un moins grand nombre de questions;
- diviser un examen en parties et ne pas toutes les donner en même temps;
- donner la permission à quelqu'un d'écrire les réponses pour l'élève;
- donner la possibilité à l'élève d'enregistrer ses réponses;
- donner des consignes plus détaillées à l'élève;
- permettre à l'élève de recourir à une personne qui lui lise les questions.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Tests de rendement provinciaux

Dans les cas des élèves devant passer les tests de rendement provinciaux en 3e, 6e et 9e année de même que les examens en vue du diplôme de 12e année, les directions d'écoles peuvent demander des dispositions particulières lorsque ces élèves ont des besoins spéciaux. Afin de pouvoir montrer ce qu'ils savent, certains enfants doivent bénéficier de méthodes d'examen particulières pour répondre à leurs besoins spéciaux. Selon le cas, les élèves admissibles peuvent se voir accorder plus de temps pour faire leurs tests, peuvent faire des tests adaptés à leur situation (par exemple, en braille, en gros caractères ou enregistrés) et/ou peuvent inscrire leurs réponses aux questions de manières différentes, en recourant à une personne qui écrit pour eux, par exemple. Ces dispositions doivent être les mêmes que celles préconisées dans le cadre des tests et examens pendant l'année scolaire, conformément au PIP de l'élève.

Pour en savoir plus sur les dispositions spéciales, communiquez avec l'enseignant de votre enfant ou avec le directeur de votre école ou encore, consultez le site Web d'Alberta Learning à < http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/specialneeds/provtest.asp >.

La publication *Parent Guide to Provincial Achievement Testing* est un guide destiné aux parents. Vous pouvez vous le procurer à l'école de votre enfant ou encore, en appelant la Learner Assessment Branch d'Alberta Learning au (780) 427-0010.

L'aide technique à l'adaptation

L'aide technique à l'adaptation reçoit une cote de popularité de plus en plus grande dans le cas des élèves ayant des besoins spéciaux. L'expression « aide technique à l'adaptation » se rapporte à n'importe quel article, appareil, dispositif ou produit servant à aider les personnes à effectuer des tâches particulières. Grâce à l'aide technique à l'adaptation, les personnes ayant des besoins spéciaux peuvent donner un meilleur rendement sur le plan scolaire et professionnel. Les ordinateurs constituent la forme d'aide technique à l'adaptation la mieux connue, bien qu'il existe tout un éventail de produits visant à aider les élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Il se peut que l'équipe d'apprentissage considère la possibilité de recourir à une aide technique à l'adaptation pour votre enfant. Cependant, il est important de savoir que ce ne sont pas nécessairement tous les enfants ayant des besoins spéciaux qui bénéficieront de l'aide technique. Avant de décider s'il faut recourir à l'aide technique ou non, il faut bien considérer les forces de votre enfant, ses besoins et ses sources de motivation, en plus de faire des recherches sur l'efficacité d'une technique d'aide particulière.

Dans bien des écoles, diverses formes d'aide technique à l'adaptation peuvent aider une vaste gamme d'élèves. Par exemple, les livres enregistrés pourraient servir à un centre d'écoute à un groupe d'élèves ayant des besoins variés, ainsi qu'à ceux n'ayant pas nécessairement de besoins spéciaux. Ce genre d'aide technique peut créer un sens de communauté et d'égalité.

L'informatique en tant qu'outil d'apprentissage

Les ordinateurs peuvent motiver les élèves à lire et à rédiger. Bien que la rédaction puisse être exigeante du point de vue physique et psychologique, l'informatique peut présenter un mode de rédaction plus efficace. Entre autres, les logiciels de traitement de texte peuvent aider les enfants à réviser leurs rédactions au moyen de vérificateurs d'orthographe et de banques de mots. Les livres électroniques sur cédérom permettent de renforcer les aptitudes à la lecture des enfants grâce à des situations interactives stimulantes, à la source de la motivation. Les cédéroms peuvent comporter diverses caractéristiques, comme des textes à lire à voix haute, de l'animation, des illustrations captivantes, des mots surlignés et des questions posées assorties de réponses.

Les adaptations sont diverses, allant d'écrans tactiles à des couvertures d'écran sur mesure, en passant par les commandes vocales, afin que les élèves ayant des besoins spéciaux puissent avoir la possibilité de participer pleinement aux activités informatiques et aux séances d'enseignement. Certains élèves peuvent également bénéficier de l'accès à des logiciels spécialisés les aidant à acquérir de nouvelles habiletés ou à les revoir.

Le domaine de l'aide technique connaît une expansion rapide, ce qui signifie que pendant une année scolaire, une aide technique ne serait pas nécessairement accessible ou convenable à votre enfant, tandis que l'année suivante, elle pourrait être disponible et abordable.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Comment choisir les logiciels destinés à votre enfant

Lorsque vous êtes à la recherche de logiciels pour votre enfant, posez-vous les questions suivantes.

- Est-ce que ce logiciel convient aux besoins de mon enfant?
- Quelles sont les habiletés et les concepts enseignés ou approfondis?
- Le temps accordé aux réponses suffit-il à mon enfant?
- Permet-il à mon enfant de prendre des décisions personnelles, en recourant peu aux adultes?
- Est-ce qu'il correspond aux intérêts de mon enfant?

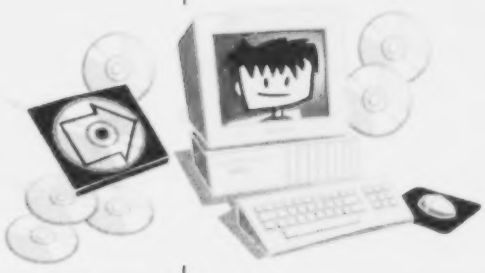

- Présente-t-il une source de motivation pour mon enfant?
- Présente-t-il suffisamment de souplesse pour permettre la sélection ou la modification du matériel présenté afin que mon enfant puisse continuer de s'en servir au fur et à mesure qu'il acquiert de nouvelles habiletés?
- Est-ce que ce logiciel est convenable du point de vue du développement scolaire et social de l'enfant?

Bien se servir des adaptations

À titre de membres de l'équipe d'apprentissage, les parents peuvent jouer un rôle en matière de sélection, de suivi et d'évaluation des adaptations employées. En comprenant les obstacles les plus courants à l'utilisation efficace des adaptations, l'équipe peut prendre des décisions plus réfléchies et informées.

Des obstacles à l'utilisation efficace

Certains parents, élèves et enseignants ont l'impression que les adaptations donnent aux élèves ayant des besoins spéciaux une certaine longueur d'avance qui n'est pas juste envers les autres élèves. Autrement dit, en modifiant la méthode employée pour passer un test ou faire un travail, les élèves ayant des besoins spéciaux sont parfois perçus comme ayant des possibilités dont les autres élèves ne bénéficient pas. En réalité, les adaptations diminuent, et parfois éliminent, les effets découlant des déficiences d'un élève. Par conséquent, elles donnent à ces élèves la même possibilité de réussir que les autres élèves.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Souvent, les gens ont également l'impression que les adaptations remplacent le besoin d'acquérir ou d'apprendre des habiletés fondamentales. Les adaptations efficaces réduisent les incidences des difficultés d'apprentissage de nombreux élèves, en plus de leur faciliter l'acquisition et la production d'information. Toutefois, pour que les élèves puissent continuer à maîtriser de nouvelles habiletés et devenir des apprenants plus autonomes, il est important d'obtenir un juste équilibre entre le recours aux adaptations et l'enseignement et l'exercice d'habiletés fondamentales.

Les services médicaux à l'école

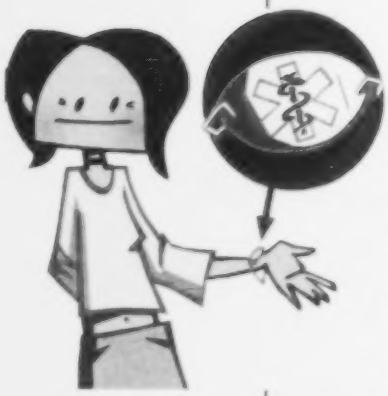

Grâce à l'évolution rapide de la science et des techniques médicales, certains enfants ayant des besoins d'ordre médical peuvent fréquenter l'école et ainsi vivre de façon plus autonome. Par conséquent, il est de plus en plus nécessaire de dispenser des services de santé en classe.

Advenant que votre enfant a besoin de soins de santé à l'école, l'autorité de la santé de votre région pourrait être tenue de fournir ce service pendant la journée. Cela nécessite une démarche concertée faisant appel aux parents, au personnel de l'école et aux autorités de la santé dans le but de répondre aux besoins médicaux de l'enfant.

Lorsque le personnel de l'école aide à dispenser les services de soutien à la santé, les parents et les professionnels de la santé affiliés doivent autoriser le personnel, par écrit, à prodiguer les soins nécessaires. Par ailleurs, les autorités scolaires doivent faire en sorte que le personnel, ce qui comprend dans certains cas tout le personnel de l'école, sache comment administrer les services requis grâce à une formation particulière.

Les médicaments

Si les soins de santé impliquent la prise régulière de médicaments, ceux-ci doivent être remis au personnel de l'école dans leurs contenants originaux, avec l'ordonnance. De plus, les professionnels de la santé et les parents concernés doivent fournir les renseignements qui suivent au personnel de l'école :

- la permission écrite de donner les médicaments;
- le dosage et ce à quoi sert le médicament (maîtriser les crises d'épilepsie, par exemple);

© Alberta Learning, Canada, 2004

- la liste des effets secondaires possibles;
- les renseignements concernant le rangement des médicaments de même que les consignes précises concernant l'administration de chacun des médicaments requis.

L'information concernant les médicaments et les méthodes de dispense de tout service de santé peuvent figurer au PIP de l'enfant.

Chaque conseil scolaire est doté de politiques et de procédures écrites concernant la dispense de soins ou de services de santé aux élèves ayant des besoins spéciaux. Ces politiques et procédures doivent être respectées exactement.

Les programmes de prévention et de bien-être

Les conseils scolaires peuvent avoir accès aux autorités de la santé locales pour dispenser des programmes de prévention et de bien-être aux élèves, aux parents et au personnel des écoles. Les autorités de la santé de votre région pourront vous informer davantage sur ce sujet.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Carnet du parent

Renseignements concernant mon enfant dont je veux faire part dans le cadre de l'élaboration du PIP :

Adaptations qui portent fruits pour mon enfant à la maison :

Aides techniques à l'adaptation sur lesquelles je veux en savoir plus :

© Alberta Learning, Canada, 2004

Carnet du parent

Questions que je pourrais poser aux enseignants de mon enfant

- Comment évaluerez-vous les progrès de mon enfant de même que sa compréhension des concepts en classe?
- Selon vous, quelles sont les forces et les besoins de mon enfant sur le plan de l'apprentissage? Quelles seront les effets de ses forces et ses besoins sur son apprentissage et sa participation en classe?
- À quels genres d'adaptations mon enfant aura-t-il accès en classe?

Questions que je pourrais poser à mon enfant avant les entretiens du PIP

- D'après toi, dans quoi as-tu l'impression de réussir à l'école? Qu'est-ce qui t'aide vraiment?
- Y a-t-il des problèmes pour lesquels nous devons trouver des solutions? Que pouvons-nous faire pour améliorer la situation?
- Quels sont tes objectifs pour l'année scolaire en cours?

© Alberta Learning, Canada, 2004

Chapitre 4

L'épanouissement social et émotionnel

Bien comprendre les besoins spéciaux de votre enfant

Il est très important que les parents d'un enfant ayant des besoins spéciaux fassent en sorte que leur enfant comprenne bien ses propres forces et besoins. Il arrive souvent que ces enfants aient une image négative d'eux-mêmes, ce qui entraîne une baisse de confiance en leur capacité scolaire.

De plus, les enfants doivent être conscients de leurs besoins d'apprentissage afin d'être mieux en mesure de relever les défis.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Des conseils à suivre lorsque vient le temps de discuter des besoins d'apprentissage spéciaux avec votre enfant

- Parlez-lui du concept des besoins spéciaux et de ce qu'il signifie sur le plan de l'apprentissage.
- Donnez-lui de la rétroaction précise afin de l'aider à comprendre ce qui l'aide à mieux apprendre. Par exemple, dites-lui : « J'ai l'impression que tu retiens mieux l'information lorsque tu as la possibilité de la voir. »
- Si les circonstances s'y prêtent, expliquez les résultats des évaluations à votre enfant pour qu'il puisse comprendre ses aptitudes et ses besoins.
- Expliquez-lui que chaque personne apprend à son propre rythme et à sa manière. Par exemple, certains enfants apprennent mieux lorsque la matière leur est présentée oralement, tandis que d'autres préfèrent lire ou voir ce qu'ils doivent apprendre.
- Employez des termes et des expressions que votre enfant sera capable de comprendre.
- Dites à votre enfant qu'il n'est pas seul dans sa démarche. Ses grands-parents, ses frères et sœurs, ses enseignants et vous-même pouvez l'aider à apprendre.
- Faites-lui un tableau concret, réaliste et positif de l'aide qu'il recevra.
- Discutez avec votre enfant des façons dont il pourrait faire face aux taquineries des autres enfants.
- Faites des jeux de rôle pour l'aider à se débrouiller dans le cadre de situations difficiles à l'école.
- Cherchez des ressources dont vous pourrez vous servir comme matériel de soutien ou pour y puiser de l'information. Au fur et à mesure que votre enfant vieillit, aidez-le à se servir de ces ressources et à devenir son propre représentant en matière d'éducation.
- Incitez votre enfant à jouer un grand rôle au sein de son équipe d'apprentissage en assistant aux entretiens du PIP et en se fixant des objectifs réalistes au fur et à mesure qu'il progresse à l'école.
- Mentionnez à votre enfant qu'il existe tout un éventail de débouchés à la disposition des personnes ayant des besoins spéciaux.
- Mettez entre les mains de votre enfant des livres relatant des histoires où des gens éprouvant des difficultés semblables aux siennes. Il arrive que des livres d'enfants illustrent des relations, des conditions et des situations humaines de manière très riche et convaincante. Grâce à la littérature, les enfants peuvent faire des liens entre les évènements et les personnages des livres et ce qui se passe dans leur propre vie, ce qui a souvent pour effet de diminuer leurs sentiments de solitude, de confusion ou d'isolement. La sagesse puisée dans la lecture peut être transposée à sa propre vie.

© Alberta Learning, Canada, 2004

« Les mots ont le pouvoir de transformer des vies. »
[*traduction libre*]
– Phillip White

Faites preuve d'encouragement

Lorsque les parents apprennent que leur enfant est susceptible d'avoir un besoin spécial, il y a une période de questionnement. Il s'agit d'une période tout aussi difficile à traverser pour l'enfant concerné. Encouragez votre enfant à ne pas perdre ses forces de vue, car cela l'aidera à faire face aux défis qu'il devra relever. Tous les enfants ont des aptitudes, et c'est aux parents qu'il incombe de les reconnaître et de faire en sorte qu'elles soient valorisées.

Soyez prêt à aider votre enfant, tout en favorisant son autonomie dans la mesure du possible. Lorsque vous faites preuve d'encouragement et de soutien, vous pouvez accroître la confiance en soi de votre enfant.

Faites en sorte que vos encouragements soient précis et descriptifs. Par exemple :

« Tu as bien fait… »
« Je me rends compte que tu apprends beaucoup mieux lorsque... »
« J'ai remarqué des améliorations sur le plan de… »
« Travaillons ensemble pour… »
« Je te félicite de travailler si fort et de faire tant d'efforts dans… »
« Comment puis-je t'aider? »
« Je vois que tu as beaucoup travaillé… »
« Je te remercie d'avoir persévéré en… »

© Alberta Learning, Canada, 2004

Des conseils pour favoriser la confiance et l'autonomie

- Dressez la liste de toutes les forces et de tous les besoins de votre enfant, et consultez-la souvent.
- Dans la mesure du possible, aidez votre enfant à apprendre à décrire son propre raisonnement. Faites de même en pensant à voix haute.
- Mettez l'accent sur le positif. Reconnaissez les forces de votre enfant, puis aidez-le à les exploiter et à les améliorer. Mettez ses forces à profit en créant des situations où il pourra les partager avec autrui. L'appréciation et la reconnaissance des autres donnent davantage confiance à l'enfant et l'incitent à essayer de nouvelles habiletés ou tâches. Évitez de comparer votre enfant avec un autre enfant ou avec ses frères ou sœurs afin de ne pas diminuer le caractère unique de chacun.
- Donnez l'occasion à votre enfant d'acquérir de nouvelles habiletés, comme en faisant du sport ou des arts plastiques. Les enfants doivent avoir la possibilité de se sentir compétents.
- Créez et favorisez des occasions dans le cadre desquelles votre enfant connaîtra la joie d'aider quelqu'un d'autre.
- Aidez votre enfant à être fier de ses origines ethniques. Faites-lui part de vos connaissances à propos de votre patrimoine et de vos racines familiales, et apprenez-en plus ensemble en faisant de la recherche et en vous entretenant avec d'autres membres de la famille. Ces connaissances aident l'enfant à développer un plus grand sentiment d'appartenance.
- Faites un plan structuré et uniforme de vos attentes en matière de comportement. Lorsque les enfants savent que leurs parents se soucient assez d'eux pour établir des règles de conduite, ils se sentent davantage en sécurité et mieux en mesure de se débrouiller dans un grand nombre de situations sociales.
- À la maison, enseignez à votre enfant une attitude de réussite (« je peux y arriver – tu peux y arriver ») afin que votre enfant ait plus confiance en lui lorsque vient le temps d'essayer des choses nouvelles. Lorsque votre enfant ne réussit pas, faites-lui comprendre qu'il s'agit d'une leçon de la vie et non pas d'un échec en lui demandant : « Que ferais-tu de différent la prochaine fois? »

© Alberta Learning, Canada, 2004

Montrez à votre enfant à prendre des décisions

La confiance découle de la présence d'habiletés de résolution de problèmes qui permettent de prendre de bonnes décisions. Les enfants ont besoin de tout un éventail d'habiletés afin d'être en mesure de relever divers défis.

Recourez à un modèle de résolution de problèmes simple, comme celui qui suit, pour aider votre enfant à résoudre des problèmes.

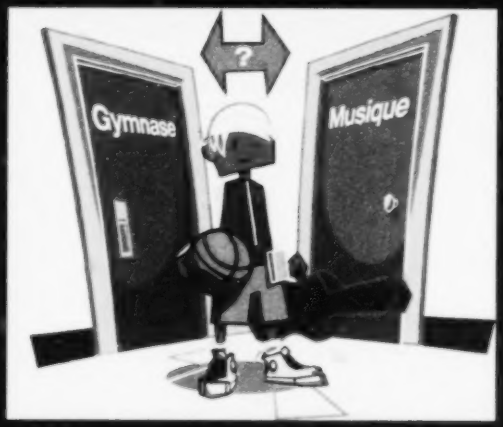

- Montrez à votre enfant à se calmer, en écoutant de la musique ou en faisant une marche, par exemple.
- Cernez le problème. Demandez à votre enfant de vous raconter le problème dans ses propres mots. Vous devrez peut-être lui poser des questions pour l'aider à définir le problème.
- Énoncez des solutions possibles au problème. Ne portez de jugement sur aucune des idées formulées.
- Éliminez les options qui rendent votre enfant mal à l'aise ou qui ne sont pas réalisables.
- Soupesez le pour et le contre des solutions qui restent et choisissez la meilleure option. Demandez à votre enfant : « Selon toi, qu'est-ce qui se passerait si tu essayais ceci? »
- Ensuite, discutez de la manière dont la décision sera mise en œuvre et de la façon dont il faut régler les problèmes qui surgissent.
- Prenez les mesures nécessaires pour appliquer la décision.
- Évaluez la décision. Est-ce que la décision a porté fruits? La prochaine fois, que feriez-vous différemment? Qu'avez-vous appris?

Les habiletés en communication

En renforçant les habiletés en communication de votre enfant, vous lui donnez plus d'occasions de devenir un adulte confiant, autonome et qui réussit bien. Les habiletés en communication efficaces permettent non seulement aux enfants d'exprimer leurs besoins et leurs désirs, mais aussi de tisser des relations sociales.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Des conseils pour améliorer les habiletés en communication de votre enfant

- Encouragez votre enfant à exprimer ses idées, ses sentiments, ses pensées et ses points de vue. Ce faisant, écoutez-le attentivement. Faites en sorte que l'emploi du temps quotidien de votre famille comprenne des moments propices aux discussions, comme l'heure des repas ou au coucher, lorsque vous êtes dans la voiture ou que vous faites des marches.
- Écoutez votre enfant. Dites quelques mots pour l'inciter à communiquer. Lorsque l'enfant se sent vraiment écouté à la maison, il est plus susceptible de reproduire ce modèle dans ses interactions avec les autres.
- Encouragez votre enfant à poser des questions.
- Donnez à votre enfant des occasions de communiquer avec diverses personnes, qu'il s'agisse de voisins, de membres de votre famille élargie, de jeunes enfants ou de professionnels.
- Faites des jeux de rôles pour que votre enfant puisse s'exercer à communiquer dans différentes situations.

Encouragez les amitiés

Lorsque vient le temps de nouer des amitiés et de faire partie de groupes, les enfants ayant des besoins spéciaux peuvent avoir besoin d'encouragement et de soutien. Grâce à leurs interactions avec les autres, les enfants apprennent à résoudre leurs propres conflits, à comprendre les limites sociales, à être conscients de la présence des autres, à les apprécier et à être sensibles aux besoins uniques des gens de leur entourage.

Des conseils pour aider votre enfant à nouer des amitiés

- Discutez de ce qu'est l'amitié : le respect, la confiance, l'acceptation et le plaisir.
- Encouragez votre enfant à inviter ses amis à la maison.
- Invitez un ami à faire des activités spéciales avec votre famille.
- Suggérez des noms de groupes, d'équipes ou d'organisations à votre enfant pour qu'il songe à en faire partie. Il arrive souvent que les amitiés se forment en situation de groupe.
- Incitez votre enfant à poser des questions aux autres et à montrer qu'il s'intéresse à eux.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Montrez à votre enfant à se défendre

Se défendre, cela veut dire s'exprimer à voix haute et agir en conséquence. Les enfants apprennent à se défendre en voyant comment leurs parents et d'autres personnes les défendent. Si vous défendez une cause en présence de votre enfant, celui-ci apprendra éventuellement à en faire autant en vous observant.

Les enfants qui apprennent à se défendre à un jeune âge disposeront d'outils pour devenir de meilleurs adultes autonomes. Les enfants qui réussissent à se défendre seuls doivent bien comprendre en quoi leurs besoins spéciaux ont des effets sur leur apprentissage.

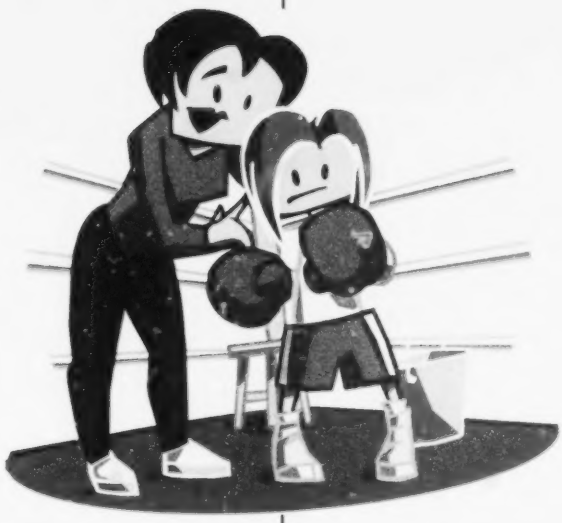

© Alberta Learning, Canada, 2004

Carnet du parent

Paroles encourageantes que je peux dire à mon enfant :

Manières dont je peux aider mon enfant à vivre ses amitiés :

Idées pour maintenir l'espoir et l'unité dans ma famille :

© Alberta Learning, Canada, 2004

Carnet du parent

Questions à poser aux enseignants de mon enfant en matière d'amitié et d'encouragement

- Comment est-ce que mon enfant s'entend avec les autres enfants de la classe?
- Avez-vous remarqué si une formule d'encouragement particulière semble porter fruits avec mon enfant?

Questions à poser à mon enfant en matière d'amitié et d'encouragement

- Qui sont tes amis à l'école? Qu'est-ce que vous faites ensemble? Comment est-ce que vous vous entendez?
- Qu'est-ce qui t'incite à te forcer encore plus?
- Comment expliques-tu tes besoins d'apprentissage spéciaux à un nouvel enseignant ou à un nouvel ami?

© Alberta Learning, Canada, 2004

© Alberta Learning, Canada, 2004

Chapitre 5

La planification des transitions

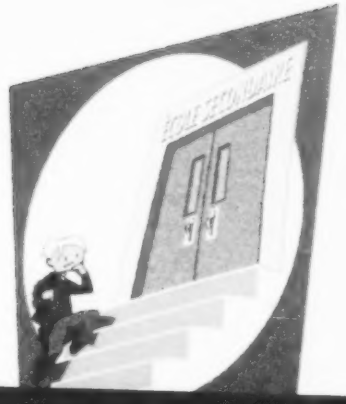

Une transition, est un évènement qui entraîne des changements sur le plan des relations, des emplois du temps, des rôles et des responsabilités. Les transitions font partie intégrante de la vie et se manifestent tout au long du cycle de la vie. Chez les enfants, les transitions ont lieu à diverses périodes de leur scolarisation. Le début de la vie scolaire, le passage d'une année scolaire à l'autre et le commencement des études postsecondaires, voilà des transitions auxquelles les enfants font couramment face.

Bien que n'importe quel enfant puisse éprouver des difficultés à vivre les transitions, les enfants ayant des besoins spéciaux peuvent connaître des moments encore plus difficiles.

Les décisions prises en vue de la planification des transitions doivent tenir compte de l'enfant concerné. Cela veut dire qu'il faut comprendre les forces de l'enfant, ses besoins, ses objectifs de même que ceux de sa famille. Tout comme pour la planification du Plan d'intervention personnalisé (PIP), la planification des transitions se doit d'être à la fois dynamique et soutenue, car les préférences et les circonstances entourant les objectifs de transition sont susceptibles d'évoluer. Dans cette optique, il est bon d'intégrer au PIP un plan de transition écrit, assorti d'objectifs et de stratégies.

La participation de toute l'équipe d'apprentissage – ce qui comprend les parents, les enfants, les enseignants spécialisés et généralistes, le personnel d'organismes communautaires, comme des orienteurs professionnels ou des préposés à l'admission aux institutions postsecondaires – se veut un gage de transitions réussies. Les connaissances des divers membres de l'équipe se traduiront par la prise de décisions plus averties, l'acceptation d'une responsabilité conjointe et un cercle de soutien généreux pour l'enfant.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Au fur et à mesure que les enfants évoluent au sein du système scolaire, ils doivent commencer à jouer un rôle de plus en plus grand dans la planification de leurs transitions. Selon diverses études, lorsque les enfants prennent part à la planification, ils sont mieux en mesure de comprendre leurs besoins d'apprentissage spéciaux, sans compter que cela leur donne l'occasion d'apprendre à se défendre et à résoudre les problèmes.

La planification des transitions ne doit pas se limiter aux habiletés scolaires nécessaires à la réussite de l'enfant. Elle doit également porter sur l'acquisition des aptitudes nécessaires à la résolution de problèmes dans de nouvelles situations, sur le suivi et la régularisation de son propre rendement et sur le fait d'agir de manière appropriée avec ses pairs et les autorités.

La réussite des transitions dépend de ce qui suit :

- une planification systématique faite dès que possible;
- l'identification délibérée des espoirs et des rêves;
- l'exploration approfondie des diverses possibilités;
- un recours à des stratégies appropriées afin de favoriser le passage de votre enfant d'un stade à l'autre.

Planifiez dès que possible

Pour que les transitions soient réussies, il faut les planifier bien avant que la transition ne se fasse. Ainsi, la planification est toujours orientée vers l'avenir. Il y a de la continuité au fil de la vie scolaire de votre enfant, et les programmes et le soutien nécessaires sont en place une fois les études secondaires terminées. Par exemple, la transition du milieu secondaire au milieu postsecondaire doit être planifiée de façon très générale au début de la vie scolaire de votre enfant, puis planifiée de manière plus officielle lorsque votre enfant entreprend ses études du secondaire premier cycle. Cela vous donne le temps, de même qu'à votre enfant, de vous familiariser avec les services et les milieux à votre disposition, puis de passer à l'action pour que votre enfant puisse atteindre ses objectifs.

Cernez les espoirs et les rêves

Il est important que vous déterminiez les forces, les aptitudes et les talents de votre enfant, et que vous en teniez compte lorsque vient le temps de prendre des décisions en matière de programmation. De plus, vous devez aider votre enfant

© Alberta Learning, Canada, 2004

à déterminer ses rêves et ses espoirs. Ceci est particulièrement important lorsque vous planifiez la transition entre les études secondaires et la vie adulte plus autonome.

Parlez à votre enfant pour savoir ce qu'il ressent à l'idée d'entrer sur le marché du travail ou de faire des études postsecondaires, du genre de vie qu'il aimerait mener et des activités de loisirs et de divertissement qu'il aimerait faire. En tant que parents, vous devrez aussi déterminer vos propres désirs et préférences de manière réaliste pour votre enfant et formuler la vision de votre famille en vue de l'avenir.

Explorez les possibilités

Considérez tout un éventail de possibilités auxquelles votre enfant pourrait avoir accès lorsqu'il passera d'un stade à un autre. Par exemple, lorsque vous planifierez sa transition du secondaire au postsecondaire, tenez compte de toutes les options disponibles.

Pendant que votre enfant est toujours au secondaire premier cycle, commencez à vous informer au sujet des services qui existent au sein de votre communauté pour les adultes ayant des besoins spéciaux. Profitez aussi de l'occasion pour vous familiariser avec les options à caractères professionnel et résidentiel dans d'autres régions, puis comparez-les à celles offertes dans votre région. Plus tard, lorsque votre enfant est au secondaire deuxième cycle, commencez à rencontrer divers responsables de services aux adultes afin d'explorer en détail les options qui s'offrent à votre enfant.

Posez des questions afin de bien connaître toutes les possibilités. Par exemple, quand vous planifiez le passage de votre enfant du secondaire premier cycle au secondaire deuxième cycle, demandez quel genre d'expériences de travail communautaire sont mises à la disposition de votre enfant dans le cadre de son programme d'études secondaires. Déterminez comment chaque option convient aux habiletés, aux besoins et aux rêves de votre enfant.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Le passage d'un stade à l'autre

Chez certains enfants, les périodes de transition peuvent présenter des sources de défis et de stress. C'est pourquoi votre rôle de soutien revêt une importance primordiale pendant ces périodes. Lorsque votre enfant passe d'un milieu à un autre, vous êtes sa source de stabilité. Vous devrez donc lui transmettre votre force et votre encouragement. Puisque personne ne connaît votre enfant aussi bien que vous, vous connaîtrez ses faiblesses au point de pouvoir déterminer pour quels aspects de sa vie il aura besoin d'aide et de renforcement supplémentaires afin de faire face à ses nouveaux défis. Peut-être aura-t-il besoin de renforcer ses habiletés de prise de décisions et de défense de soi ou encore, peut-être devrez-vous faire en sorte qu'il ait une meilleure opinion de ses aptitudes.

Advenant que votre enfant change de programme ou d'école, à titre de parents, vous aurez de nombreuses questions. Voici quelques exemples de questions à poser.

- Quelles stratégies utiliserez-vous pour aider mon enfant sur le plan de ses besoins d'apprentissage?
- Comment les progrès sont-ils mesurés dans le cadre de votre programme?
- Est-ce que mon enfant continuera de suivre le programme régulier de son année scolaire?
- Pendant combien de temps devrais-je m'attendre à ce que mon enfant reste dans ce programme?
- S'agit-il d'un nouveau programme ou d'un programme bien établi?
- Y aura-t-il des élèves dans sa classe qui auront des besoins d'apprentissage semblables?

En période de transition, les enfants qui font face à des difficultés personnelles ou scolaires doivent être au courant des systèmes de soutien qui sont à leur disposition. Rassurez votre enfant en lui disant qu'il y aura des enseignants ou des employeurs prêts à l'encadrer au moment où il amorce cette nouvelle étape de sa vie. Faites appel aux frères et sœurs de votre enfant, aux membres de votre famille élargie, à vos amis, à vos voisins ou à toute autre personne susceptible de favoriser une transition réussie chez votre enfant.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Des conseils pour réussir les transitions à l'élémentaire

- N'oubliez jamais qu'à long terme, vous devez viser l'autonomie de votre enfant.
- Assurez-vous que le PIP comprend des habiletés qui favoriseront son autonomie.
- Aidez votre enfant à se sentir à l'aise dans son nouveau milieu et avec les nouvelles personnes de son entourage en organisant la visite des nouvelles classes et la rencontre de ses enseignants.
- Déterminez les habiletés dont votre enfant aura besoin dans son nouveau milieu et identifiez les occasions de soutien qui lui permettront d'acquérir ces habiletés.
- Faites en sorte que votre enfant participe à des activités récréatives dans la communauté.
- Écoutez bien votre enfant lorsqu'il parle de ses inquiétudes relativement aux périodes de transition. Discutez de la transition et faites ressortir les aspects positifs d'un nouveau milieu.

Des conseils pour réussir les transitions au secondaire premier cycle

- Montrez-vous fortement en faveur des efforts de l'école visant à présenter des expériences de travail et d'apprentissage.
- Assurez-vous que le PIP de votre enfant tient compte des habiletés dont il aura besoin dans divers milieux.
- Dans la mesure du possible, enseignez à votre enfant à se servir du réseau de transport en commun.
- Renseignez-vous au sujet des aides techniques à l'adaptation et incitez votre enfant à saisir un texte à l'écran.
- Commencez à explorer les intérêts de carrière de votre enfant.
- Incitez votre enfant à découvrir ses forces en matière d'apprentissage.
- Faites appel à votre enfant lorsque vient le temps de planifier les transitions en l'encourageant fortement à participer à la formulation des objectifs.
- Aidez votre enfant à apprendre comment suivre ses progrès et à élaborer un plan lui permettant de faire part de ses points de vue et idées à l'équipe d'apprentissage.

Des conseils pour réussir les transitions au secondaire deuxième cycle

- Favorisez l'autonomie de votre enfant et donnez-lui suffisamment d'occasions de participer à la vie communautaire.

© Alberta Learning, Canada, 2004

- Continuez de vous renseigner sur les diverses aides techniques à l'adaptation de même que sur les diverses adaptations qui existent.
- Assurez-vous que votre enfant dispose de toute la documentation nécessaire pour recevoir le soutien nécessaire au postsecondaire.
- Familiarisez-vous avec les établissements postsecondaires et d'autres services communautaires, comme ceux offerts par le Alberta Human Resources and Employment.
- Assurez-vous que les services éducatifs, professionnels et résidentiels appropriés sont en place avant que votre enfant termine ses études.

Au-delà du système scolaire

Lorsque vous planifiez les transitions, vous devez regarder au-delà du système scolaire et vous enquérir des possibilités qui existent en matière de formation postsecondaire pour votre enfant. Ces dix dernières années, l'éventail d'options au postsecondaire s'est élargi considérablement. Les collèges communautaires, les universités, les organismes communautaires et des entreprises privées de formation sont maintenant mieux en mesure et plus motivées à offrir des occasions de formation convenables aux adultes ayant des besoins spéciaux.

?

Lorsque vous vous renseignez sur les différentes options qui se présentent à votre enfant, pensez à poser les questions suivantes.

- En quoi cet organisme ou ce programme répondra-t-il aux besoins d'apprentissage et professionnels de mon enfant?
- Quelle est la philosophie de cet organisme ou de ce programme? Cadre-t-elle avec les valeurs et les principes de notre famille?
- En matière d'obligation de rendre compte, quelles sont les responsabilités de cet organisme ou de ce programme?
- Est-ce que la programmation peut être personnalisée?
- Est-ce que la programmation est axée sur la communauté?
- Quels sont les critères d'admission?
- Y a-t-il une liste d'attente? Si oui, est-elle longue?
- Quelles sont les compétences et quelle est la formation des responsables des services?
- De quelle manière les parents et les membres de la famille ont-ils la possibilité de participer à la prestation des services?
- Combien de temps le suivi et le soutien offert par l'organisme ou le programme durent-ils?
- Quels sont les coûts et les frais du programme?

© Alberta Learning, Canada, 2004

Carnet du parent

Les forces de mon enfant :

Les habiletés que possède mon enfant :

Les intérêts de mon enfant :

Mes objectifs et mes rêves en ce qui a trait à l'avenir de mon enfant :

© Alberta Learning, Canada, 2004

Carnet du parent

Questions à poser aux enseignants de mon enfant au sujet des transitions

- Quelles autres habiletés mon enfant doit-il acquérir pour réussir à l'école l'année prochaine?
- Est-ce que mon enfant possède un intérêt ou une force qui vous a surpris? Si oui, comment avez-vous réussi à miser sur cet intérêt ou cette force en classe?
- D'après ce que vous avez vu chez mon enfant cette année, avez-vous des suggestions à proposer à l'enseignant de l'année prochaine?

Questions à poser à mon enfant

- Qu'est-ce que tu aimerais qui soit différent à l'école l'année prochaine?
- Qu'est-ce que tu aimerais que tes nouveaux enseignants sachent à ton sujet?
- Quels sont tes objectifs et tes rêves d'avenir?

© Alberta Learning, Canada, 2004

Chapitre 6

Les sources de financement

Le financement de l'adaptation scolaire

Alberta Learning fournit des fonds aux conseils scolaires, aux administrateurs autorisés de services à la petite enfance et aux écoles privées agréées afin de faire en sorte que des programmes appropriés soient mis à la disposition des enfants ayant des besoins spéciaux.

Il incombe à chaque autorité scolaire d'identifier les enfants ayant des besoins spéciaux, d'évaluer les besoins et les forces de ces enfants, puis, à l'aide des moyens financiers dont il dispose, de planifier et de dispenser des programmes qui répondront le mieux possible aux besoins de ces enfants.

Le financement de l'éducation de base

Tous les conseils scolaires reçoivent la même somme d'argent par enfant pour l'éducation de base. Le financement de l'éducation de base permet de couvrir les coûts relatifs à la direction de l'école, aux enseignants, au personnel de soutien à l'enseignement, aux ressources d'apprentissage, aux fournitures, au matériel et à l'ameublement nécessaires au programme d'enseignement.

Ce financement comprend des fonds destinés aux enfants ayant des déficiences allant de légères à modérées. Les enfants peuvent avoir des déficiences d'ordre cognitif, affectif ou comportemental, des déficiences d'apprentissage ou de communication ou encore, des déficiences auditives, visuelles, physiques ou médicales simples ou multiples, ce qui a des conséquences sur leur scolarité.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Le financement destiné aux enfants doués et talentueux fait également partie de cette catégorie.

Les fonds consacrés à l'éducation de base sont mis en commun pour tous les élèves du conseil, puis ils sont répartis entre les diverses écoles. Les décisions relatives à la manière dont l'argent est réparti entre les écoles reposent sur la façon dont le conseil organise l'enseignement et les programmes destinés aux enfants ayant des besoins spéciaux. Certains enfants nécessitent une programmation et des services très élaborés, tandis que d'autres ont besoin de services minimes et peu coûteux.

Le financement pour les élèves ayant des déficiences sévères

Les conseils scolaires et les écoles privées agréées ont droit à des fonds supplémentaires pour les enfants ayant des déficiences sévères. Il peut s'agir d'enfants ayant des déficiences d'ordre cognitif, affectif ou comportemental, physique ou médical, ce qui peut comprendre le syndrome d'intoxication fœtale à l'alcool, la surdité, la cécité ou des déficiences multiples.

Maintenant, les conseils reçoivent des fonds en fonction du nombre d'enfants ayant des déficiences sévères qu'ils ont desservis au cours des cinq dernières années et des prévisions du nombre d'enfants susceptibles d'être desservis d'une année scolaire à l'autre, et non plus en fonction du nombre d'enfants qu'ils desservent réellement. En vertu de ce nouveau système, appelé profil de conseil, l'évaluation vise directement la programmation et non pas l'admissibilité au financement. Cela implique également que, puisque le financement est accordé au début de l'année scolaire, la planification sera meilleure.

Le financement des enfants ayant des déficiences sévères et fréquentant une école privée continuera d'être fondé sur l'admissibilité au financement et l'examen de la situation des élèves concernés.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Les services à la petite enfance

Des fonds sont également mis à la disposition des administrateurs de services à la petite enfance afin que ceux-ci puissent proposer des programmes visant à répondre aux besoins spéciaux des enfants ayant des déficiences légères à modérées, de même que des enfants doués et talentueux. Pour avoir droit à cette source de financement, les enfants doivent avoir au moins trois ans et six mois et moins de six ans au 1er septembre. Les fonds sont accordés pour un maximum de deux ans. Parmi les critères d'admissibilité au financement, notons la présence de documentation d'évaluation récente attestant du fait que l'enfant a des déficiences légères ou modérées, ou du fait que l'enfant est doué ou talentueux. Les enfants qui ont droit à cette source de financement doivent être dotés d'un plan d'intervention personnalisé (PIP).

De plus, il existe du financement de programmation à l'unité (*program unit funding*) en vue de l'éducation des enfants ayant des déficiences sévères qui, le 1er septembre, ont au moins deux ans et six mois, mais moins de six ans. Ce financement est accessible jusqu'à concurrence de trois ans et vise à offrir un soutien continu jusqu'à ce que l'enfant soit en 1re année. Les fonds sont également mis à la disposition des administrateurs autorisés de services à la petite enfance. L'admissibilité au financement de programmation à l'unité est accordée si un diagnostic de déficience ou d'état jugé sévère ou grave a été posé par un personnel qualifié, s'il existe de la documentation concernant le diagnostic, si une évaluation a été effectuée pour déterminer le niveau de fonctionnement actuel de l'enfant dans son milieu d'apprentissage et si un PIP tenant compte des besoins d'apprentissage spéciaux et des degrés de soutien nécessaires est mis en place.

Pour en savoir plus

Tous les ans, Alberta Learning publie un document intitulé *Funding Manual for School Authorities* qui contient des renseignements détaillés sur le financement des programmes.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Carnet du parent

Programmation et services auxquels mon enfant a droit pour répondre à ses besoins d'apprentissage spéciaux :

_____

_____

_____

_____

_____

Questions à poser au directeur de l'école au sujet du financement des élèves ayant des besoins spéciaux

- Comment le conseil scolaire procède-t-il pour déterminer comment dépenser les fonds affectés à l'adaptation scolaire?
- À quel genre de programmation et à quels types de services mon enfant a-t-il droit?

© Alberta Learning, Canada, 2004

Chapitre 7

Mesurer le succès

Comment ferez-vous pour mesurer le succès de la programmation et des services que reçoit votre enfant? Les données comme celles témoignant de l'argent dépensé, du nombre d'élèves par membre du personnel ou même du degré d'intégration ne seront pas totalement révélatrices. Par contre, ce que vous devez vous demander en tant que parents, c'est : *Quels sont les résultats d'apprentissage escomptés du programme et des services que reçoit mon enfant? Portent-ils fruits?*

Dans ce chapitre, nous présentons un échantillon de résultats d'apprentissage qui, selon diverses études, sont des résultats qui donnent constamment lieu à une programmation efficace pour les enfants ayant des besoins spéciaux. Grâce à ces énoncés de résultats d'apprentissage, vous pourrez commencer à élaborer vos propres critères pour déterminer à quoi devrait ressembler une programmation réussie pour votre enfant. Entretenez-vous aussi avec les enseignants de votre enfant pour obtenir d'autres idées sur la manière de savoir si le programme de votre enfant porte ses fruits. Travaillez ensemble pour cerner des résultats d'apprentissage communs, résultats que devrait viser toute l'équipe d'apprentissage.

Le dépistage

- Mon enfant a des besoins spéciaux et il reçoit les formes de soutien et les services nécessaires lorsqu'il éprouve des difficultés.
- Les enseignants de mon enfant semblent bien comprendre les besoins spéciaux de mon enfant.
- Au besoin, le personnel me recommande de faire passer des évaluations spécialisées à mon enfant.
- J'ai mon mot à dire lorsque vient le temps de dépister et d'évaluer les besoins de mon enfant.

© Alberta Learning, Canada, 2004

- Le mécanisme de dépistage et d'évaluation employé pour mon enfant recourt à de multiples sources d'information pour déterminer ses besoins.

Les adaptations

(adaptations ou modifications sur le plan du matériel, de l'équipement, des ressources, de l'enseignement, de l'agencement de la classe, des examens et des évaluations)

- Mon enfant et moi-même aidons ses enseignants à choisir les adaptations et à les évaluer.
- Les adaptations dont il est question dans le PIP de mon enfant sont toujours mises en œuvre et font l'objet d'un suivi.
- Mon enfant commence à comprendre quelles adaptations l'aident à répondre à ses besoins d'apprentissage.

L'évaluation

- Les progrès de mon enfant en ce qui a trait aux buts et objectifs énoncés dans son PIP font l'objet d'un suivi constant.
- Le PIP de mon enfant est révisé en fonction des résultats d'évaluation.
- Les progrès de mon enfant sont nettement indiqués grâce à diverses techniques d'évaluation.
- Les progrès de mon enfant sont communiqués clairement.
- Mon enfant participe à l'évaluation de ses propres progrès.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Carnet du parent

Signes qui me font penser que mon enfant apprend :

_____

_____

_____

Signes qui me font penser que mon enfant est stimulé à l'école :

_____

_____

_____

Signes qui me font penser que mon enfant reçoit le soutien dont il a besoin à l'école :

_____

_____

_____

© Alberta Learning, Canada, 2004

Carnet du parent

Questions à poser à l'enseignant de mon enfant pour mesurer le degré de réussite

- Comment saurez-vous si le programme de mon enfant porte fruits?
- À quels signes dois-je prêter attention à la maison?
- À quels genres de résultats vous attendez-vous quant à une adaptation ou à une stratégie d'enseignement particulière?

Questions à poser à mon enfant en ce qui a trait à son succès

- D'après toi, qu'est-ce qui semble s'améliorer pour toi à l'école?
- Qu'est-ce qui te rend surtout fier cette année?
- Qu'aimerais-tu changer à l'école?

© Alberta Learning, Canada, 2004

Chapitre 8

La résolution des différends

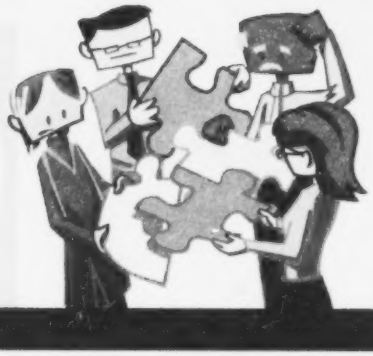

Les parents ont le droit et la responsabilité de prendre part aux décisions qui concernent l'éducation de leurs enfants. Pour leur part, les parents d'enfants ayant des besoins spéciaux ont une responsabilité encore plus grande. Bien que tous les enfants se fient sur leurs parents pour bénéficier d'un classement adéquat à l'école, les enfants ayant des besoins spéciaux dépendent encore plus des adultes.

Il peut arriver que les parents et le système scolaire (ou les élèves, dans certains cas) aient des différences d'opinion au sujet de l'éducation des enfants ayant des besoins spéciaux. Il incombe aux conseils scolaires de déployer tous les efforts raisonnables à l'échelle des écoles et des conseils pour travailler en collaboration avec les parents afin de régler les différends.

Exprimez vos inquiétudes à l'école

Essayez toujours de résoudre les problèmes avec les personnes qui travaillent directement avec votre enfant. Cela signifie que vous devez vous réunir avec les membres de l'équipe d'apprentissage et chercher des solutions gagnantes pour tous.

Des conseils pour réussir les transitions au secondaire premier cycle

- Commencez par convoquer une réunion avec les enseignants de votre enfant. Prenez soin de leur mentionner de quoi vous voulez parler. Ainsi, les enseignants pourront vous allouer suffisamment de temps pour vous rencontrer et mieux se préparer pour répondre à vos questions et vos préoccupations.
- Préparez-vous bien. Écrivez les questions et les inquiétudes dont vous voulez discuter.

© Alberta Learning, Canada, 2004

- Lorsque vous formulez vos préoccupations, concentrez-vous sur les besoins d'apprentissage de votre enfant. Déterminez ce qui vous importe le plus et concentrez votre énergie là-dessus.
- Présentez-vous à la réunion sans opinion arrêtée. Soyez prêts à considérer des solutions plausibles ou à faire part de vos solutions.
- Prenez le temps de penser aux résultats escomptés. Cela vous aidera à encadrer vos discussions et à donner le ton à la résolution des problèmes.
- Dans la mesure du possible, demandez à votre enfant de vous aider à trouver une solution.
- Posez le plus de questions possible afin de bien comprendre les progrès et la programmation de votre enfant.
- Prenez des notes, surtout en ce qui a trait aux recommandations et aux échéanciers. Résumez les engagements qui sont pris verbalement à la fin de la réunion et par écrit en guise de suivi.
- Si vous avez l'impression d'avoir besoin d'information supplémentaire, prenez un autre rendez-vous avant la fin de votre réunion.
- Donnez suffisamment de temps aux enseignants et à l'école pour mettre les changements en œuvre.
- Si vous vous mettez d'accord sur un certain changement, déterminez comment vous procéderez pour savoir que ce changement est réellement fait et qu'il porte fruits. Discutez des résultats que vous escomptez et de la manière dont ces résultats seront analysés.

Si vous ne parvenez pas à une solution avec l'enseignant de votre enfant, votre prochaine étape consistera à demander un entretien avec le directeur de votre école. Dites-lui à l'avance ce qui vous tracasse. Dites-lui aussi que vous avez discuté de la situation avec l'enseignant de votre enfant et que vous n'avez pas réussi à trouver un compromis. L'enseignant devrait être présent lors de votre entretien avec le directeur. Ainsi, tous les intervenants pourront échanger leurs renseignements et leurs perspectives, et faire part de solutions plausibles.

Si la question ne peut être réglée à l'école même, sachez que la Loi scolaire de l'Alberta (*School Act*) reconnaît les droits des parents et établit un processus d'appel des décisions du conseil scolaire qui ont de grandes incidences sur l'éducation d'un enfant, notamment en ce qui a trait à la détermination d'un besoin spécial ou d'un classement scolaire. En général, les parents et le personnel de l'école préfèrent parvenir à des compromis à l'échelle de l'école ou du conseil scolaire.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Exprimez vos inquiétudes à l'échelle du conseil scolaire

Même si les procédures d'appel varient d'un conseil à l'autre, toutes les procédures devraient reposer sur les principes dont il est question ci-dessous.

- Le processus doit être juste, opportun et transparent. Il doit faire en sorte que les parents et le personnel du conseil connaissent d'avance la manière dont l'appel va se dérouler et aient suffisamment de temps pour préparer leur cas et le présenter.
- Le processus doit être souple afin de pouvoir s'adapter à des conflits de natures diverses.
- Les parents et les élèves de 16 ans et plus doivent avoir le droit d'aller en appel à au moins un échelon au-dessus de l'employé qui a pris la décision. Les personnes instruisant l'appel doivent être celles qui rendront la décision d'appel. Par exemple, lorsqu'un directeur a pris une décision, une personne se trouvant à un échelon de supervision au-dessus du directeur pourrait entendre l'appel et le maintenir ou encore, rejeter la décision prise par le directeur.
- La ou les personnes entendant l'appel ne doivent pas avoir pris part à la décision initiale faisant l'objet de l'appel.

Il incombe aux conseils scolaires d'informer les parents de leur droit d'appeler des décisions et de leur remettre de la documentation au sujet du processus d'appel du conseil. La politique du conseil ne doit pas aller à l'encontre des principes susmentionnés et doit décrire en détail le fonctionnement du processus et sa durée. Si ce n'est pas le conseil scolaire qui entend l'appel, la politique doit énoncer clairement à qui reviendra cette responsabilité.

Exprimez vos inquiétudes à l'échelle de la province

Lorsqu'un appel au conseil scolaire est terminé et que les parents ne sont pas d'accord avec la décision et estiment que celle-ci ne répond pas aux besoins d'apprentissage de leur enfant, ils peuvent écrire au ministre d'Alberta Learning pour lui demander d'examiner la décision du conseil. L'élève âgé de 16 ans et plus peut également demander un tel examen.

Puisque la situation peut changer au fil des ans, l'examen ne porte que sur une seule année scolaire. Par exemple, il se peut que le conseil scolaire ne dispense pas un certain programme pendant l'année de l'examen, mais qu'il mette au point un programme adéquat plus tard. De plus, les besoins

© Alberta Learning, Canada, 2004

d'apprentissage de l'élève peuvent changer avec le temps, de sorte qu'un programme jugé adéquat au moment de l'examen ne réponde plus nécessairement aux besoins d'apprentissage de l'élève.

Un coordonnateur de l'examen est affecté au dossier. Il revient à ce dernier de communiquer avec les parents et le conseil scolaire pour obtenir des renseignements supplémentaires et faire une recommandation, à savoir si le dossier fera ou non l'objet d'un examen. Cette recommandation doit tenir compte des critères suivants :

- Est-ce que le conseil scolaire a déjà rendu une décision à l'égard du dossier à examiner?
- Quels sont les conflits? Existe-t-il d'autres mécanismes permettant de résoudre les conflits?
- Les parents ont-ils exploré les options de classement avec le conseil scolaire?

Selon la Loi scolaire (*School Act*), les conseils scolaires **doivent** établir une procédure d'appel et le Ministre **peut** décider d'examiner le classement d'un élève faisant partie d'un programme d'adaptation scolaire. Le droit d'examen n'est pas garanti aux parents. Le Ministre a le pouvoir de déterminer si le dossier fera l'objet d'un examen et la manière dont l'examen sera effectué.

Par ailleurs, le coordonnateur de l'examen évaluera la possibilité d'aller en médiation ou de recourir à une autre méthode pour résoudre le conflit. Dans la mesure du possible, le Ministre préfère que les parents et le conseil scolaire parviennent à une solution qui conviendra aux deux parties en cause. Une décision prise par le Ministre n'est pas toujours souhaitable, parce que celui-ci doit favoriser une partie au détriment de l'autre.

Advenant que le dossier fasse l'objet d'un examen, un comité d'examen est nommé. Ce comité établit alors le cadre de référence énonçant les tâches du comité, l'information qui sera considérée et l'étendue de l'examen.

Le coordonnateur de l'examen demandera tant aux parents qu'au conseil scolaire de fournir un mémoire écrit composé de rapports, de déclarations, de résultats d'évaluation, de correspondance, du plan d'intervention personnalisé (PIP) et de toute autre information se rapportant au fonctionnement de l'élève. De plus, les parents et le conseil scolaire doivent fournir une liste de noms de personnes qui, d'après eux, devraient être interviewées par le coordonnateur de l'examen. Les parents et le conseil scolaire ont la possibilité de revoir tous les mémoires.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Le comité d'examen commence ensuite à faire les entrevues. L'examen n'est pas un procès et il ne se déroule pas comme au tribunal. Il s'agit simplement de l'examen des circonstances entourant l'apprentissage de l'élève. Le comité d'examen analyse la documentation et fait des entrevues afin de parvenir à comprendre les besoins d'apprentissage de l'élève en cause et le programme qui lui est dispensé. Le comité d'examen peut également visiter l'école où le programme devait être dispensé et/ou l'école fréquentée par l'élève.

Si les parents désirent être accompagnés d'un représentant à l'entrevue, ils doivent en informer le coordonnateur de l'examen à l'avance afin que le rôle du représentant soit clair. Le défenseur peut être un membre de la famille, un ami ou toute personne qui est prête à servir de source de soutien à l'entrevue.

Si les parents désirent se faire représenter par un avocat dans le cadre de l'examen, ils doivent en aviser le coordonnateur à l'avance pour que le conseil scolaire ait le temps de déterminer s'il veut également se faire représenter par un avocat. Advenant que les parents n'informent pas le coordonnateur de l'examen du fait qu'ils se feront représenter par un avocat, les entrevues sont alors retardées pour que le conseil puisse décider s'il veut se faire représenter ou non par un avocat.

À l'aide de l'information recueillie, le comité d'examen élabore un sommaire d'information, document qui joue un rôle d'importance primordiale dans l'examen. Le sommaire d'information relie l'information recueillie au cadre de référence. Il décrit également les aspects importants de l'apprentissage de l'enfant, le programme dispensé par le conseil scolaire ainsi que tout autre aspect faisant l'objet de l'appel des parents au conseil. Le coordonnateur de l'examen envoie le sommaire d'information aux deux parties, après quoi les parents et le conseil scolaire en vérifient l'exactitude. Si les parents et le conseil scolaire ne sont pas d'accord avec toute information figurant au sommaire, ils doivent en faire part au comité d'examen. Celui-ci tient compte de chaque déclaration avec soin avant d'entreprendre son rapport au Ministre.

Ensuite, le comité rédige un rapport à l'intention du Ministre. Ce rapport doit comprendre les éléments suivants :

- le cadre de référence de l'examen;
- la version originale du sommaire d'information;
- les déclarations d'accord ou de désaccord;
- les réactions du comité d'examen vis-à-vis des déclarations de désaccord;
- la recommandation du comité d'examen, consistant soit à maintenir, soit à rejeter la décision du conseil scolaire.

© Alberta Learning, Canada, 2004

De plus, le comité d'examen peut faire d'autres recommandations entourant des changements à la politique du conseil scolaire, l'affectation des coûts, d'autres options de classement ou tout autre sujet.

Le Ministre lit ensuite le rapport et rend une décision. S'il décide de maintenir la décision, l'élève doit alors continuer à suivre le même programme, sinon les parents n'auront pas le droit au remboursement des dépenses engagées. Par contre, si le Ministre rejette la décision du conseil scolaire, ce dernier doit alors dispenser le programme demandé ou encore, financer le programme préconisé par le Ministre. Aussi, le Ministre peut décider de ne pas accepter la recommandation du comité d'examen et rendre une autre décision qu'il juge appropriée.

La décision du Ministre est définitive. Aucun autre appel ou aucun autre examen ne peut être effectué à l'échelon du gouvernement. Ainsi, les parents ou le conseil scolaire ne peuvent demander au Premier ministre de l'Alberta d'examiner la décision du Ministre.

Chaque année, le nombre d'examens réalisés par le Ministre est très faible. Dans la plupart des cas, les parents et les éducateurs préfèrent régler leurs différends à l'échelle de l'école et du conseil.

Le tribunal des besoins spéciaux

La loi régissant le tribunal des besoins spéciaux a vu le jour afin que les conseils scolaires puissent disposer de moyens pour s'occuper des élèves ayant des besoins spéciaux qui, selon le conseil scolaire, ne peuvent pas être satisfaits à l'aide des programmes dispensés par le conseil. Seul un conseil scolaire peut présenter une demande au tribunal. Les parents n'ont pas ce droit.

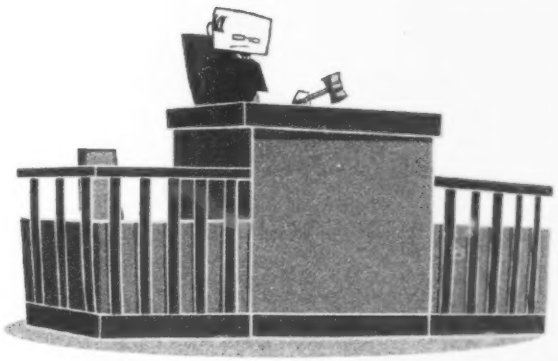

Depuis l'entrée en vigueur de la loi en 1988, moins d'une trentaine d'élèves ont fait l'objet d'une demande de tribunal. La plupart des élèves nécessitant l'intervention du tribunal des besoins spéciaux ont une santé très précaire. Il s'agit d'élèves qui doivent parfois être alimentés par voie intraveineuse ou gastrostomique ou encore, d'élèves souffrant de déficiences physiques multiples. Certains élèves peuvent également avoir

© Alberta Learning, Canada, 2004

des besoins marqués sur le plan comportemental, tandis que d'autres peuvent avoir un ensemble de besoins d'ordre physique et mental qui impliquent des services de soutien exigeants.

Lorsque les besoins sont assez marqués, il arrive qu'un conseil scolaire estime que ses programmes ne peuvent pas desservir l'élève de manière appropriée ou sécuritaire. Cela dit, chaque enfant qui, au 1er septembre d'une année quelconque, a six ans ou plus et moins de 19 ans a le droit de suivre un programme d'études.

Lorsqu'un conseil scolaire juge qu'il ne peut fournir un programme d'études qui répond aux besoins spéciaux d'un élève, et qu'il ne peut orienter l'élève en question vers un programme convenable, il présente une demande au ministre d'Alberta Learning pour qu'il convoque un tribunal des besoins spéciaux. Dans l'intervalle, le conseil scolaire en question dispense un programme et des services qui satisfont aux besoins spéciaux de l'élève du mieux possible jusqu'à ce que l'affaire soit réglée par le tribunal des besoins spéciaux.

À la demande du Ministre, le directeur de la direction des programmes spéciaux (Special Programs Branch) nomme une ou plusieurs personnes au tribunal et informe les parents et le conseil scolaire de la composition du tribunal. Ensuite, le tribunal détermine sa manière de procéder et la communique aux parents et au conseil scolaire.

De concert avec les parents et le conseil scolaire, le tribunal des besoins spéciaux :

- détermine que le conseil scolaire ne peut répondre aux besoins spéciaux de l'élève au sein d'un programme qu'il peut dispenser;
- évalue les besoins scolaires de l'élève et élabore ou approuve un plan d'intervention personnalisé (PIP) qui fait clairement référence à un programme qui répond à chacun de ces besoins;
- consulte les organismes de services de santé, de services sociaux ou d'autres organismes appropriés au sein de la communauté;
- fait ressortir lequel ou lesquels des besoins spéciaux de l'élève ne peut être satisfait par le conseil scolaire ainsi que les raisons, et dans la mesure du possible, indique des manières de répondre aux besoins spéciaux de l'élève;
- indique à qui incombe la responsabilité d'administrer le plan d'intervention personnalisé (PIP) et de financer ce dernier, à savoir si elle revient au conseil scolaire ou au gouvernement provincial.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Une fois que le tribunal des besoins spéciaux a été instruit de tous les aspects du dossier, il prépare un rapport écrit et rend sa décision en ce qui a trait au programme devant être dispensé. La décision du tribunal a force obligatoire pour toutes les parties en cause. Les décisions du tribunal sont examinées tous les trois ans ou encore, à la demande du tribunal. De plus, moyennant une demande écrite de la part du conseil scolaire ou des parents, le ministre d'Alberta Learning peut examiner les décisions d'un tribunal.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Carnet du parent

- Façons de me tenir informé du programme de mon enfant :

_____

_____

_____

Mes préoccupations et mes enjeux :	Solutions possibles :
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

	Oui	Pas encore
♦ J'ai rencontré le directeur de l'école.	❑	❑
♦ Je suis au courant de l'existence du processus d'appel du conseil.	❑	❑

© Alberta Learning, Canada, 2004

© Alberta Learning, Canada, 2004

Le mot de la fin

> « J'ai appris que l'on mesure le succès non pas par la situation que l'on a atteint dans la vie, mais par les obstacles que l'on a surmontés pour essayer de réussir. »
>
> Booker T. Washington

Comme mot de la fin, nous vous présentons le témoignage de deux personnes ayant des besoins spéciaux qui vivent maintenant une vie bien remplie et intéressante, grâce au soutien sans borne et à l'amour inconditionnel de leurs parents. Dans leurs propres mots, ils nous racontent le pouvoir d'une famille qui les aime infiniment.

♦♦♦♦♦

Le témoignage de Cam

Lorsque l'autocar de 47 passagers est sorti d'une station-service juste au nord de Eugene, dans l'État de l'Oregon, en 1985, j'ai dû me forcer à retomber les deux pieds sur terre.

Adolescent, je rêvais d'être journaliste sportif pour le *Edmonton Journal*. Mon rêve ultime consistait à voyager avec une équipe, à rédiger des articles en respectant la date de tombée fixée, puis à rentrer chez moi.

Cependant, comme tout le monde, j'ai dû surmonter quelques obstacles. À ma naissance, je n'ai pas respiré pendant 18 minutes, ce qui a engendré des lésions cérébrales. C'est pourquoi je suis atteint de paralysie cérébrale et que je me déplace en fauteuil roulant. Le simple fait de pouvoir m'asseoir et de me servir d'un fauteuil roulant relève de l'exploit. Pendant les six premières années de ma vie, je n'ai pas pu m'asseoir. Je ne pouvais rien avaler. Ma tête ballottait d'un côté et de l'autre, et je ne pouvais parler.

En 1964, mes parents ont mis en œuvre un programme d'exercices poussé, faisant appel à 116 bénévoles par semaine qui venaient chez moi pour m'aider à faire des exercices. L'exercice principal relevait de la régularité, car pendant cinq minutes, huit fois par jour, les bénévoles me faisaient faire les mouvements d'un bébé en train de ramper. J'ai fait cela pendant cinq ans, jour après jour, bénévole après bénévole. À la fin du programme, j'étais capable de m'asseoir. Je pouvais avaler. Et je pouvais parler.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Mes parents avaient osé rêver pour moi, ce qui me permettait de rêver à mon tour. Après mes études secondaires, j'ai fait des études collégiales et j'ai été engagé par le *Edmonton Journal* en 1979, à titre de journaliste pigiste, pour faire des reportages sur les sports en fauteuil roulant. Six ans plus tard, le journal m'a offert un poste à plein temps. À peine deux mois plus tard, le journal m'a envoyé en voyage pour faire des reportages sur une équipe de basket-ball en fauteuil roulant, les Northern Lights de l'Alberta, qui participait aux finales de l'Ouest de la National Wheelchair Basketball Association, à Eugene. Pendant ce voyage, les Northern Lights sont passés à l'histoire en devenant la première équipe canadienne à se rendre au « Final Four » de la NWBA, gagnant ainsi le match de qualification en deuxième période de prolongation, lorsqu'il restait huit secondes.

Après le match, l'autocar nolisé de l'équipe a pris la route en direction de l'aéroport de Vancouver. J'ai rédigé mon article dans l'autocar et, une fois terminé, nous nous sommes arrêtés à une station-service pour que je puisse dicter mon article au bureau des sports du journal, d'un téléphone payant.

Lorsque je suis remonté dans l'autocar, je savais que je venais de concrétiser l'un de mes plus grands rêves. J'ai jeté un regard à l'horizon et j'y ai aperçu plein de monde que je connaissais : mes parents, les bénévoles qui ont aidé ma famille quand j'étais jeune, mes enseignants, bref les personnes qui m'avaient aidé à monter dans la vie.

En route vers Vancouver, j'étais loin de me douter que je travaillerais encore pendant 17 ans au journal, que je publierais de nombreux articles et que j'y rencontrerais ma future épouse.

♦♦♦♦♦

Le témoignage d'Alex

Lorsque je m'arrête à penser où j'en étais il y a neuf ans, j'en tremble presque. Même si j'aimais l'école, je détestais travailler. Je sais que bien des gens pensent que c'est normal pour la plupart des enfants, mais lorsque j'étais en troisième année, ma mère a remarqué que je n'étais pas comme les autres. Lorsqu'elle a entendu les autres enfants de ma classe lire à voix haute, elle a été surprise de constater à quel point ils lisaient bien. Ce n'était là que le début de mon odyssée dans un nouveau monde que mes parents et moi-même venions de découvrir. Ma mère dit toujours que nous avons eu de la chance, parce que nous avons reçu de l'aide au bon moment.

© Alberta Learning, Canada, 2004

L'année suivante, je me suis mis à fréquenter une école où il y avait des classes spéciales et des enseignants se consacrant aux enfants ayant des troubles d'apprentissage. À l'époque, je ne comprenais pas vraiment pourquoi je changeais d'école. Je me disais simplement que mes parents avaient décidé de me séparer de mes amis. Malgré mes protestations, je me suis rendu compte que j'aimais beaucoup plus ma nouvelle école. Dans ma classe, il n'y avait pas plus de 15 élèves, ce qui me plaisait bien parce que je recevais plus d'attention de la part des enseignants.

Maintenant, lorsque je regarde en arrière, je sais qu'il s'agit de l'un des faits les plus marquants de ma vie. J'ai passé deux ans dans cette classe, faisant des devoirs dès que je rentrais à la maison, m'arrêtant un peu pour souper et écoutant *La patrouille du cosmos* pendant une heure. Ensuite, je m'assoyais avec mon père ou ma mère pour lire pendant une demi-heure par jour. Cela ne me laissait pas trop de temps libre, mais lorsque je le pouvais, j'allais aux Scouts et je jouais avec mes amis. Le plus difficile, c'était pendant l'été parce que j'étais obligé de faire des devoirs tous les jours, devoirs que je devais remettre à la rentrée scolaire. Je me rappelle avoir pleuré certains soirs parce que c'était trop. Cependant, mon père et ma mère étaient toujours à mes côtés pour m'aider, puis un jour, je me suis mis à voir la lumière au bout du tunnel. Lorsque cette lumière était enfin à ma portée, mon nom s'est retrouvé sur le palmarès du directeur, ce qui a été le cas tous les ans par la suite.

Maintenant, j'ai 18 ans et je suis à ma première année en génie à l'Université de l'Alberta. Mes déficiences sont toujours là, mais je m'adapte. Mes déficiences ne disparaîtront pas. Je me suis rendu à l'évidence que l'orthographe ne sera jamais mon fort, et que je lirai toujours plus lentement que la plupart des gens.

Ce que j'ai appris par contre, c'est que si je veux vraiment réussir à faire quelque chose, je dois travailler en conséquence. Je ne pourrai jamais assez remercier mes parents ou mes enseignants spécialisés en adaptation scolaire (dont une en particulier et elle saura se reconnaître), et même un chauffeur d'autobus. Ils m'ont tous aidé en cours de route pour m'aider à arriver là où je suis maintenant. Je crois vraiment qu'une personne qui a des troubles d'apprentissage, et n'importe qui pour ainsi dire, doit décider elle-même ce qu'elle veut faire et ne jamais laisser qui que ce soit lui dire qu'elle n'y parviendra pas. J'ai toujours rêvé de bien réussir dans la vie, mais en raison de mes « différences », j'ai eu besoin de stimulation pour arriver à atteindre mes objectifs.

© Alberta Learning, Canada, 2004

Lorsque j'ai demandé à ma mère quels conseils elle donnerait aux parents, elle m'a dit : « Personne ne connaît son enfant mieux que ses parents. Si vous avez l'impression qu'il y a quelque chose qui cloche chez votre enfant, commencez à poser des questions et n'arrêtez pas tant que vous n'aurez pas eu toutes vos réponses. » Elle dit aussi qu'il est important de tout consigner, allant des dates et des types d'examens qui sont effectués, en passant par la correspondance échangée avec les médecins.

Quant à moi, les conseils que je peux donner aux parents, c'est d'être là pour leur enfant. Lorsque je regarde en arrière, que je pense aux devoirs et aux obstacles quotidiens à surmonter, je ne sais pas comment je m'en serais sorti si mes parents ne m'avaient pas accompagné tout au long du chemin. En vieillissant, j'ai vu ma mère prendre un peu de recul, ce qui m'a obligé à me prendre en main. Ma mère n'est pas à l'université pour veiller à ce que les adaptations scolaires dont j'ai besoin pour surmonter mes troubles d'apprentissage soient en place. Je m'occupe de tout cela maintenant.

Je veux conclure en rappelant à tous qu'un trouble d'apprentissage, ce n'est pas la fin du monde. Ne laissez pas vos propres craintes à l'égard d'un trouble quelconque, peu importe quelles sont ces craintes, nuire à votre enfant. Faites savoir à votre enfant qu'il n'est pas seul, qu'il y a bien des personnes ayant des troubles d'apprentissage. Lorsque quelqu'un vous pose des questions sur les différences de votre enfant, ne les niez pas, mais expliquez-les. Vous verrez que la plupart des gens feront preuve de compréhension. Et si jamais votre enfant rencontre quelqu'un d'assez bête pour lui dire qu'il ne pourra pas faire quelque chose en raison de son trouble d'apprentissage, encouragez votre enfant à lui prouver qu'il a tort.

Alex Rimbey

© Alberta Learning, Canada, 2004

Bibliographie

Béliveau, M. *Au retour de l'école. La place des parents dans l'apprentissage scolaire*. Montréal : Hôpital Sainte-Justine, 2000.

Béliveau, M. C. *J'ai mal à l'école. Troubles affectifs et difficultés scolaires*. Montréal : Hôpital Saint-Justine, 2002.

Destrempes-Marquez, D. et Lafleur, L. *Les troubles d'apprentissage : comprendre et intervenir*. Montréal : Hôpital Saint-Justine, 2000.

Duclos, G. *L'estime de soi, un passeport pour la vie.* Montréal : Hôpital Sainte-Justine, 2000.

Duclos, G. *Guider mon enfant dans sa vie scolaire.* Montréal : Hôpital Sainte-Justine, 2001.

Duclos, G. et Laporte, D. *L'estime de soi des adolescents*. Montréal : Hôpital Sainte-Justine, 2002.

Ferland, F. *Au-delà de la déficience physique ou intellectuelle. Un enfant à découvrir*. Montréal : Hôpital Sainte-Justine, 2001.

Laporte, D. *Être parent, une affaire de cœur* II. Montréal : Hôpital Sainte-Justine, 2000.

Laporte, D. *Favoriser l'estime de soi des 0-6 ans*. Montréal : Hôpital Sainte-Justine, 2002.

Laporte, D., et Sevigny, L. *L'estime de soi des 6-12 ans*. Montréal : Hôpital Sainte-Justine, 2002.

Lemay. M. *Famille, qu'apportes-tu à l'enfant ?* Montréal : Hôpital Sainte-Justine, 2001.

© Alberta Learning, Canada, 2004